

Algier menace Paris Une remise en cause de certains contrats commerciaux

LIRE PAGE 38

Le Monde

Fondateur : Hubert Beauv-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algeria, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir ; Tunisie, 100 m.
Allemagne, 2 DM ; Belgique, 20 BF ; Espagne, 20 pes ; France, 20 FF ; Italie, 100 L ;
Japon, 100 ¥ ; Liban, 15 L.L. ; Luxembourg, 10 Fr. ; Pays-Bas,
0,25 fl. ; Portugal, 200 Esc. ; Royaume-Uni, 10 p.
Suisse, 100 S.F. ; Turquie, 200 L. ; Venezuela, 100 Bs.

Tarif des abonnements page 31
5, RUE DES TEMPLONS
75012 PARIS - CEDEX 09
C.O.P. 4207-25 Paris
TÉLEX Paris n° 68672
TÉL. : 770-91-29

LA GAUCHE ET LE POUVOIR DANS L'EUROPE MÉRIDIIONALE

Les communistes italiens ont enregistré aux élections régionales leur plus grand succès depuis la guerre

PROGRÈS SOCIALISTE ET ÉCHEC DES LIBÉRAUX

LE ROI EST NU

Trente ans après la fondation de la République italienne, le roi d'Alcide De Gasperi — amovible détenteur du pouvoir — vient de subir le plus sévère échec de son histoire. Les électeurs chrétiens étaient, de surcroît, en perte de vitesse et s'étaient vu dévotement le corps électoral lorsqu'ils demandèrent, il y a trois mois, d'abroger la loi sur le divorce. Toutefois, qui s'attendait à voir les chrétiens faire un revirement aussi étonnant. Les explications avancées par le corps électoral ne sont pas dans cette équipe — pourtant si caractéristique — « politique » du référendum.

Il est évident que la défection des Italiens à l'égard du grand parti catholique s'accroît, et qu'il ne s'agit plus désormais de manifestations de mauvaise humeur, mais d'un tournant politique capital.

C'est, en effet, le glas de l'hégémonie incontestée et intangible de la démocratie chrétienne qui vient de sonner dans quinze des vingt régions italiennes. On s'attendait plutôt qu'il ait fallu attendre longtemps pour que l'usage du pouvoir, le clientélisme et tous les abus que les Italiens rassemblent sous le vocable de « malgoverno », aient fait sentir leur effet. L'ampleur de la défaite, l'aggravation de la situation économique, les réajustements limités d'une équipe de « technocrates » en charge de redistribuer mais non d'acquiescer — dans les postes électoraux — à la lassitude des électeurs.

En bons locataires, le parti socialiste local, qui bénéficie du double effet de la droite et du centre, l'extrême gauche et plus particulièrement dans le domaine électoral, les communistes ont recueilli l'essentiel de suffrages qui n'ont pourtant rien de « marxistes ». Pour autant que la longue marche — engagée à travers les pouvoirs locaux, le parti communiste italien refuse l'envoie d'un « gouvernement de gauche » qui serait, comme les socialistes, le secrétaire général, une victoire à 51 %. Le succès est un compromis historique — lessein conçu dès l'immédiate après-guerre par Togliatti — est, en effet, d'associer au pouvoir les grandes forces populaires de la gauche et du « monde catholique » : fondement de la réalité politique italienne.

Même si la démocratie chrétienne, affaiblie et humiliée, ne peut de toute évidence, se tenir les bras du vainqueur, il lui fallait compter davantage sur lui et compter enfin à « changer de méthodes » comme on l'en somme de toutes parts. Si le jeu politique italien — comme ces robinsonnades — chères aux communistes — continuait à se dérouler dans un espace clos, son issue ne ferait guère de doute et son résultat sans risque le triomphe final des mieux organisés et des plus résolus par une formation à bout de souffle.

C'est par une poussée communiste sans précédent depuis la guerre que se traduisent les résultats de la consultation organisée en Italie, les 15 et 16 juin, pour renouveler les assemblées de quinze des vingt régions. Le scrutin, qui se déroulait en même temps pour l'élection des conseils municipaux et provinciaux, n'était pas entièrement dépourvu de surprises.

La participation électorale, atteignant 91,3 %, a été plus élevée encore que lors de la consultation de 1970. Avec 32,4 % des suffrages, le P.C.I. talonne la démocratie chrétienne (55,3 %) ; lundi soir, en milieu du dévouement, il semblait même la devancer. Les électeurs communistes ont salué leur victoire par des manifestations de joie à Rome et dans tout le pays. Le parti socialiste (P.S.I.) — tout en enregistrant un net progrès avec 12 % des suffrages — n'a pas tiré tout le bénéfice escompté du recul de la démocratie chrétienne.

« Bien que limitée au niveau régional et local, la consultation est la plus vaste qui se soit déroulée dans le pays depuis la fin de la guerre par le nombre des inscrits, qui représentaient 77,1 % de la population. Le nombre des régions où le parti communiste joue un rôle prépondérant pourrait désormais passer de trois à cinq. Il va se trouver en mesure de faire valoir à Rome ses thèses avec une autorité accrue.

De notre correspondant
des élections municipales laissent prévoir que la difficulté sera identique dans plusieurs grandes villes. Le P.S.I., malgré une avance plus modeste que prévu (12 % des suffrages contre 10,4 % en 1970 et 8,4 % en 1972) montera assez cher son soutien au Parlement et prouvera, peut-être, des élections anticipées. Dans les régions et les municipalités, il risque de courir au secours de la victoire, faisant compagnie à ses alliés du centre gauche pour se tourner vers les communistes.

La gauche unit et maltraine en mesure de gouverner quatre régions à l'Emilie-Romagne, la Toscane et l'Umbrie, s'ajoute à Ligurie, tandis que les Marches (vingt sièges) « rouges » ou « roses » peuvent « basculer » elles aussi.

ROBERT SOLE
(Lire la suite page 3.)

De notre correspondant
secours de la victoire, faisant compagnie à ses alliés du centre gauche pour se tourner vers les communistes. La gauche unit et maltraine en mesure de gouverner quatre régions à l'Emilie-Romagne, la Toscane et l'Umbrie, s'ajoute à Ligurie, tandis que les Marches (vingt sièges) « rouges » ou « roses » peuvent « basculer » elles aussi.

ROBERT SOLE
(Lire la suite page 3.)

De notre correspondant
secours de la victoire, faisant compagnie à ses alliés du centre gauche pour se tourner vers les communistes. La gauche unit et maltraine en mesure de gouverner quatre régions à l'Emilie-Romagne, la Toscane et l'Umbrie, s'ajoute à Ligurie, tandis que les Marches (vingt sièges) « rouges » ou « roses » peuvent « basculer » elles aussi.

ROBERT SOLE
(Lire la suite page 3.)

ROBERT SOLE
(Lire la suite page 3.)

La révolution portugaise traverse une nouvelle phase de tension

Le conflit de « Republica » rebondit

Le Portugal vit à nouveau, ce mardi 17 juin, dans l'attente d'événements importants. Le conseil politique du Conseil de la révolution a siégé sans discontinuer ces quatre derniers jours. L'hypothèse de la formation d'un gouvernement militaire homogène excluant les partis politiques, a été avancée à Lisbonne, mais le capitaine Vasco Lourenço, porte-parole du Conseil de la révolution, l'a démentie lundi. Cependant le général Otelo de Carvalho, responsable du COPCON, far de lance du Mouvement des forces armées, s'est prononcé en faveur d'une radicalisation du processus révolutionnaire et a lancé un appel à la « vigilance populaire ». Des milliers de Copcon multiplient les contrôles dans l'ensemble du pays et gardent certaines stations de radio.

D'autre part, l'affaire de « Republica » n'est pas réglée. Quelques centaines de sympathisants du parti socialiste se sont rassemblés ce mardi, dans la matinée, devant les locaux du quotidien. La direction n'ayant pas obtenu les garanties demandées aux militaires sur le respect de l'orientation politique du journal.

De notre correspondant
Lisbonne. — « Le processus révolutionnaire en cours n'est la propriété ni des partis politiques ni de M.F.A. Il doit être l'œuvre des masses populaires. Il doit se démarquer des politiques partisans qui placent les intérêts des partis au-dessus des intérêts nationaux. » Ces paroles d'un message du conseil de la révolution aux travailleurs portugais, publiées dans le dernier numéro de Mont-

De notre correspondant
Lisbonne. — « Le processus révolutionnaire en cours n'est la propriété ni des partis politiques ni de M.F.A. Il doit être l'œuvre des masses populaires. Il doit se démarquer des politiques partisans qui placent les intérêts des partis au-dessus des intérêts nationaux. » Ces paroles d'un message du conseil de la révolution aux travailleurs portugais, publiées dans le dernier numéro de Mont-

De notre correspondant
Lisbonne. — « Le processus révolutionnaire en cours n'est la propriété ni des partis politiques ni de M.F.A. Il doit être l'œuvre des masses populaires. Il doit se démarquer des politiques partisans qui placent les intérêts des partis au-dessus des intérêts nationaux. » Ces paroles d'un message du conseil de la révolution aux travailleurs portugais, publiées dans le dernier numéro de Mont-

De notre correspondant
Lisbonne. — « Le processus révolutionnaire en cours n'est la propriété ni des partis politiques ni de M.F.A. Il doit être l'œuvre des masses populaires. Il doit se démarquer des politiques partisans qui placent les intérêts des partis au-dessus des intérêts nationaux. » Ces paroles d'un message du conseil de la révolution aux travailleurs portugais, publiées dans le dernier numéro de Mont-

AU MOMENT OU M. GISCARD D'ESTAING ARRIVE A VARSÓVIE

Il n'y a aucun obstacle à ce que la France et la Pologne aillent plus loin que ce qui est fait à Genève

NOUS DÉCLARE M. GIÉREK

Deux ans après le voyage que M. Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais, avait fait en France, et huit ans après le séjour du général de Gaulle en Pologne, M. Giscard d'Estaing était attendu ce mardi 17 juin, à 15 h 30, à Varsovie, en compagnie de MM. Pominski et Sawczynski. Il sera rejoint plus tard par M. Fourcade. Le 18 juin, il prendra la parole à Auschwitz.

De notre envoyé spécial
MICHÉL TATU
blement par. C'est dans l'une d'elles que M. Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais, se rendra à Paris pour un week-end de travail consacré entre autres à la préparation du prochain plan quinquennal. M. Gierek a précisé à ce propos que la Pologne est prête à aller, sur cette matière, plus loin que ce qui est fait à Genève dans le cadre de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

De notre correspondant
Lisbonne. — « Le processus révolutionnaire en cours n'est la propriété ni des partis politiques ni de M.F.A. Il doit être l'œuvre des masses populaires. Il doit se démarquer des politiques partisans qui placent les intérêts des partis au-dessus des intérêts nationaux. » Ces paroles d'un message du conseil de la révolution aux travailleurs portugais, publiées dans le dernier numéro de Mont-

Decorative advertisement for 'LES NOUVEAUX INDRINNE'.

Advertisement for 'ROD' and 'PIAC'.

Advertisement for 'LA MER EST RONDE' by Jean François Deniau.

Advertisement for 'AU JOUR LE JOUR Giscardislas' by Robert Escarpit.

Advertisement for 'Christianisme et marxisme' by Henri Pesquet.

LE VOYAGE DU CHEF DE L'ÉTAT

LES DÉBUTS DE LA « SECONDE POLOGNE »

III. — Relations fructueuses avec Bonn et « exemplaires » avec Paris

De notre envoyé spécial MANUEL LUCBERT

M. Giscard d'Estaing est accueilli dans un pays qui le reçoit avec une sympathie administrative, rénovée sur tous les plans et invite à devenir, selon l'expression de M. Giersek, une « seconde Pologne » (Le Monde, daté 15-16 juin). Tout en améliorant la situation économique, cette grande mutation n'a pas fait disparaître des problèmes qui demeurent préoccupants : pénurie dans certains secteurs, notamment celui de la viande, déficit du commerce extérieur. Toutefois, les salaires ont été fortement augmentés et les échanges avec l'étranger ont connu un accroissement sans précédent (« Le Monde » du 17 juin).

Le cardinal avait en poche un visa pour l'Allemagne de l'Ouest. Il avait accepté l'invitation transmise par les évêques de la République fédérale à partir du début du mois de juin, aux cérémonies de l'honneur de sainte Hedwige. Les autorités communistes lui avaient même donné le feu vert pour faire ce voyage. Mais, finalement, les fêtes ont été célébrées hors la présence de Mgr Wyszyński, primat de Pologne et archevêque de

La normalisation entravée

Varsovie. — Le cardinal avait en poche un visa pour l'Allemagne de l'Ouest. Il avait accepté l'invitation transmise par les évêques de la République fédérale à partir du début du mois de juin, aux cérémonies de l'honneur de sainte Hedwige. Les autorités communistes lui avaient même donné le feu vert pour faire ce voyage. Mais, finalement, les fêtes ont été célébrées hors la présence de Mgr Wyszyński, primat de Pologne et archevêque de

Rien d'étonnant dans ces conditions que les relations entre Bonn et Varsovie aient connu depuis quatre ans plus de bas que de haut. La normalisation entre les deux capitales s'est heurtée en fait, dès le début, à deux pro-

blèmes particulièrement compliqués : celui de l'émigration vers la R.F.A. d'une certaine nombre de citoyens polonais d'origine allemande d'une part, et celui du dédommagement des victimes polonaises du nazisme d'autre part. Sans établir un « lien » entre les deux questions, les deux parties sont d'avis qu'elles doivent être résolues parallèlement.

Dans une « information » remise au gouvernement de la République fédérale lors de la signature du traité de décembre 1970, les autorités polonaises avaient donné des assurances pour le départ de « quelques dizaines de milliers » de personnes dont les origines allemandes seraient « incontestables ». A la fin de 1973, en visite à Bonn, M. Stefan Olszowski, ministre polonais des affaires étrangères, s'engagea un peu imprudemment, comme la suite le prouve, à satisfaire en 1974 cinquante mille demandes d'émigration. Or, à la fin de l'année, le

nombre des arrivants en R.F.A. n'avait pas atteint huit mille. Entre temps, un ambassadeur de Varsovie, M. Frelak, chef de la section internationale du comité central du parti, était venu à Bonn et avait expliqué aux dirigeants ouest-allemands que le chiffre de cinquante mille émigrés précédemment annoncé ne concernait pas l'année 1974, mais représentait un « maximum » à ne pas dépasser.

Pour les dirigeants de Varsovie, cette question revêt une importance cruciale, car, selon l'expression de M. Ceyrek, vice-ministre des affaires étrangères, « elle résulte de la lutte historique pour la substance nationale ». « Nous sommes prêts à parler », nous a dit M. Ceyrek. Depuis 1971, nous avons déjà défilé soixante-dix mille autorisations de départ. Mais nous ne pouvons pas accepter l'émigration partielle de Bonn. En matière de citoyens, les Allemands se fondent encore sur des lois datant de 1913. Sur cette base, c'est le motif de la Pologne qui serait allemand. Nous estimons cependant qu'il est possible de parvenir à un règlement politique.

Cette bonne volonté paraît coincider, depuis quelque temps, avec un ton plus conciliant employé du côté ouest-allemand sur la question du dédommagement

des victimes du nazisme. Après une campagne de presse assez vive menée au cours du premier trimestre contre le « regain des sentiments chauvinistes et réactionnaires » en Allemagne fédérale, les dirigeants polonais ont « noté avec attention et satisfaction », selon M. Ceyrek, une certaine évolution dans l'attitude des gouvernants de Bonn. Pour la première fois, le chancelier Schmidt a parlé, à la fin du mois de mars, de la nécessité de parvenir à un « compromis politique », ajoutant que le problème des dédommagements avait été laissé « un peu trop longtemps entre les mains des juristes ».

De qu'attendent les dirigeants de Varsovie, c'est avant tout un geste de la République fédérale en faveur de quelque cent dix mille survivants des camps de concentration. Il est impossible, disent-ils, de « convertir les souffrances en argent », mais les victimes du nazisme ont au moins droit au « statut moral de tribunal de l'histoire ».

Dans ces conditions, un arrangement pourrait se dessiner entre les deux gouvernements. Il revêtirait la forme suivante : d'une part Bonn accorderait à Varsovie un crédit de 1 milliard de marks dans le cadre de la coopération économique ; d'autre part, la Pologne accepterait que les

dédommagements aux victimes du nazisme soient inclus dans une somme globale versée à titre de pension, pour les citoyens polonais concernés, en Allemagne sous le III^e Reich. Cette somme devrait s'élever elle aussi, estime-t-on à Varsovie, à 1 milliard de marks.

Le gouvernement de Bonn jugera-t-il ces exigences compatibles avec la situation financière actuelle de la République fédérale ? Polonais et Allemands de l'Ouest peuvent-ils continuer à se quereller longtemps encore alors que la conférence sur la sécurité et la coopération paraît être sur le point de consacrer un autre grand succès mondial ? La dispute quasi permanente existant entre Bonn et Varsovie n'empêche pas, il est vrai, les deux capitales d'entretenir d'intenses relations commerciales. L'an dernier, les échanges se sont élevés à 5 milliards de marks, soit trois fois plus que ceux de Varsovie avec la France. Sur deux cents accords de coopération signés avec des sociétés occidentales, cent cinquante l'ont été avec des firmes d'Allemagne fédérale.

Diversifier les partenaires

Ce poids économique énorme de la R.F.A. ne fait toutefois qu'ajouter au désir des dirigeants de Varsovie de diversifier leurs relations avec les pays occidentaux. Cette volonté se matérialise dans les domaines politique et commercial. En 1974 les échanges de marchandises entre la République fédérale ont augmenté un peu moins vite qu'avec les autres pays capitalistes.

Cette tendance, encore timide, devrait être favorisée grâce aux contacts qu'ont eus Giersek quelques mois le premier secrétaire du parti, M. Giersek, et le chef du gouvernement M. Jaroszewicz, avec des hommes d'État occidentaux. Au mois d'octobre 1974 M. Giersek s'est rendu aux États-Unis. Cette première visite à Washington d'un « numéro un » polonais depuis la guerre devrait donner une impulsion aux relations économiques bilatérales. Les échanges commerciaux atteindront l'an prochain 1 milliard de dollars. Au début de ce mois le séjour du premier secrétaire en Suède a illustré la coopération croissante qui se développe des deux côtés de la Baltique. Avec la Belgique, l'Autriche, la Grande-Bretagne existent également des rapports très cordiaux et fructueux.

Mais c'est sans aucun doute dans la France que la Pologne de M. Giersek place les plus grandes espoirs. Riche d'une longue tradition, l'amitié franco-polonaise est plus que jamais considérée à Varsovie comme exemplaire. « Les relations de la France avec les pays socialistes peuvent servir d'exemple de coexistence pacifique », écrivait, le 11 juin, l'hebdomadaire *Polityka*. On se plaît ici à rappeler que la déclaration signée par MM. Pompidou et Giersek en 1972 a été l'un des premiers documents traçant le cadre de la coopération Est-Ouest.

La convergence des politiques étrangères des deux pays, surtout en matière de sécurité européenne, est volontiers soulignée, même si les positions respectives

ne sont pas toujours aussi proches qu'on veut bien le dire. Ce voit surtout dans la France un partenaire désintéressé qui, comme la Pologne, insiste à la perpétuation de la division de l'Allemagne et sur lequel il faut donc s'appuyer. M. Jaroszewicz ne pouvait que ravir nos hôtes en déclarant, lors de son voyage à Varsovie en février dernier, que les demandes polonaises de dédommagements étaient « justifiées ».

Les relations commerciales ne sont pas encore à la hauteur des intentions des deux gouvernements, mais une assez nette progression n'en est pas moins palpable. De 1970 à 1974, le volume des échanges a été multiplié par quatre. D'ici à 1980 il devrait encore doubler. A l'occasion de la visite de M. Giscard d'Estaing un protocole financier prévoyant l'autorisation d'un crédit de 4 milliards de francs sera signé.

Du côté polonais, on attache un moins autant d'importance à un autre document qui sera lui aussi approuvé lors de ce séjour. Cette déclaration politique qualifiée de « solennelle » sera, nous a-t-on dit à Varsovie, « une tentative ambitieuse de nos deux pays pour être à la pointe dans les domaines de la sécurité et de la coopération en Europe ».

Pour son premier voyage dans un pays communiste depuis son arrivée à l'Élysée, le chef de l'État est assuré du succès populaire. Mais pour les dirigeants polonais et M. Giersek en particulier, cette visite représente sans aucun doute un maillon très important sur la voie ardue que suit la « seconde Pologne » en gestation.

FIN

GRIFFSOLDE DEGRIFFE
LES GRANDS DU PRET-A-PORTER
jusqu'au 28 juin
supersoldes
les blazers
les costumes de l'été
3, rue de la plaine (station)



QUAND ON FUME UNE GALLIA, ON A LA PAIX.



La Gallia est une harmonieuse sélection des tabacs bruns les plus légers. La sécheresse naturelle à l'air et une légère torréfaction de ces tabacs donnent à la Gallia le goût caporal traditionnel. De plus, la Gallia a un triple filtre à charbon actif et un double manchon perforé.

Fumez en paix. Parce que la Gallia est une cigarette douce.

Gallia. Une brune légère triple filtre.

Le 18 Juin 1975 INVITATION



SHOW
camera 7
de 12h à 20h

Venez réaliser vous-même gratuitement un film super 8 sonore avec la nouvelle BEAULEU 5008S. Participation de comédiens.

GALERIE SONO CLUB OPERA
1^{er} étage
16, rue La Fayette
75009 PARIS
Tél. : 874 33 21

SAMARITAINE DE LUXE
27 Boulevard des Capucines PARIS - OPE 83-21

MERCREDI 18 JEUDI 19 JUIN
2 JOURNÉES EXCEPTIONNELLES

SOLDES ET OCCASIONS
DANS TOUS LES RAYONS

la belle époque des grandes croisières à bord du **LEONARDO DA VINCI** 7 jours - départ 1.499 F

ILES GRECQUES

ITALIAN LINE S. M. S. des Capucines 75002 Paris
Tél. 288.48.50

la belle époque des grandes croisières à bord du **LEONARDO DA VINCI** 8 jours - départ 1.899 F

GRÈCE-TURQUIE

ITALIAN LINE S. M. S. des Capucines 75002 Paris
Tél. 288.48.50

مکان العمل

سكراين الوطن

L'ÉTÉ EN POLOGNE

Les déclarations de M. Gierak

(Suite de la première page.) De sérieux progrès ont été réalisés dans l'ensemble des relations entre nos pays. A souligner, en particulier, le développement très important de la coopération économique qui crée une infrastructure matérielle et une base plus large pour des contacts et pour des échanges mutuellement avantageux dans tous les domaines.

déclaration au plus tôt que ce qui est fait à Genève sur les problèmes de la troisième conférence ? Je pense que si la nécessité s'en présente, il n'y a aucun obstacle, dans nos relations bilatérales, à ce que nous allions plus loin que ce qui est dit dans les documents élaborés en ce moment à la conférence de Genève.

prix plus élevés du charbon et des matières premières que nous exportons vers ces pays. En général, je peux dire que les phénomènes de crise qui frappent la plupart des pays occidentaux n'ont pas freiné et, en fait, ne peuvent freiner notre rythme de développement. Ils causent certes certaines difficultés à notre commerce extérieur; cependant, nous nous tirons bien d'affaire.

du parti et de l'Etat. Qu'en pensons-nous ? Je ne sais pas qui a émis une telle opinion. Elle est absolument sans fondement. Il n'y a ni besoin et encore moins d'intention de procéder à une quelconque épuration. A cette occasion, je tiens à dire qu'en général, par principe, nous rejetons une telle notion et une telle méthode et que nous n'y aurons pas recours. Actuellement, tout l'appareil du parti et tout l'appareil de l'Etat sont pleinement engagés dans la réalisation de cette réforme. C'est une grande œuvre qui s'accomplit dans une très bonne atmosphère.

Je peux donc affirmer que le peuple polonais est heureux de la visite du président de la République française et qu'il accueillera dignement, de tout cœur, en sa qualité de plus haut représentant de la grande nation française, amie de la Pologne.

Les difficultés dont vous parlez sont apparues, en fait, bien plus tôt. Mais je pense que le dialogue entamé l'année dernière avec le chancelier fédéral, M. Helmut Schmidt, a permis d'éclaircir le fond des questions et les causes des difficultés. Précisément, ces dernières semaines nous avons eu des échanges montrant qu'on comprenait mieux et qu'on avait l'intention d'amorcer des démarches constructives. Mais jusqu'à présent ce ne sont que des signes et je ne peux rien dire de plus sur cette question.

— Le gouvernement polonais a décidé récemment une large réforme administrative (le Monde du 15-16 juin). Certains ont exprimé à ce propos des réserves. Est-ce que les prix plus élevés que nous obtenons pour notre charbon et d'autres matières premières compensent cette hausse des prix dans notre commerce avec l'étranger ? Toutes les livraisons soviétiques se font d'après des prix établis, harmonisés en commun, et ce sont de bons prix. Ces prix ne surpassent pas de beaucoup les prix du charbon, nous les avons relevés au niveau des cours mondiaux.

— Les relations avec l'Eglise tiennent à la politique et au comportement de l'Etat d'un tel ou tel pays. Actuellement, nous sommes dans la liquidation des conséquences de l'agression et au règlement pacifique des problèmes du Proche-Orient. Nous ne pouvons pas nous occuper, actuellement, de ces questions d'opinion. Tous les fonctionnaires intéressés ont trouvé un emploi. Une partie d'entre eux ont obtenu un avancement; d'autres n'ont rien obtenu en ce qui concerne leur place dans la société, et même leur poste de travail; une autre partie encore ont simplement fait l'objet d'un avancement, c'est-à-dire qu'ils ont été mieux insérés dans l'administration de l'Etat et dans l'économie du pays. Au total, personne n'a été laissé de côté.

Les relations avec l'Eglise

— On en parle dans les relations de l'Etat avec l'Eglise catholique de Pologne, d'une part, les Vaticans d'autre part ? Les relations entre l'Etat, les fidèles de l'Eglise catholique et les membres du clergé sont tout à fait normales. Il n'y a à aucun problème. Ses rapports sont basés sur l'unité de la nation et sur l'indépendance de la patrie socialiste. C'est là la cause suprême de nos relations, indépendamment de leur attitude à l'égard de la religion.

— La Pologne s'est lancée dans un grand effort d'investissement industriel. Mais des difficultés sont apparues dans l'approvisionnement des villes en produits agricoles. Pensez-vous que l'Etat pourra adapter son rythme de développement imposé à l'industrie ? Notre effort d'investissement portera surtout sur l'industrie et sur l'agriculture. Nous investissons dans l'agriculture et dans l'industrie agricole et alimentaire plus que jamais auparavant et ces branches d'activité se développeront plus rapidement que jamais. Au cours du présent quinquennat, la production agricole augmentera de plus de 30 % et l'industrie agricole et alimentaire de plus de 100 %. Les investissements dans cette industrie au cours des cinq dernières années égalaient les fonds investis au cours des vingt-cinq années 1945-1970.

— M. Giscard d'Estaing a décidé de supprimer les cérémonies antérieures de la fin de la guerre. Qu'en pensez-vous ? C'est une affaire intérieure française, et il m'est difficile de me prononcer sur le caractère judiciaire ou non de cette décision. Je ne veux dire qu'une chose : nous, Polonais, nous ne sommes pas maintenant notre attitude envers le jour de la victoire, qui est une fête d'Etat depuis le début, mais nous avons décidé qu'à partir de cette année cette journée serait fériée.

— Quelles influences a eu, sur l'économie polonaise, la crise de l'énergie, compte tenu des prix élevés du pétrole, et si aussi des ressources de la Pologne en charbon ? On ne peut dire que ce phénomène ait eu une influence

essentielle sur notre économie nationale. Le fait que la Pologne ait une économie planifiée, qu'elle coopère au sein du Conseil d'assistance économique mutuelle, tout avec l'U.R.S.S. la protège, tout comme les autres pays socialistes. Notre rythme rapide de développement n'a pas été freiné. N'oubliez pas que la Pologne importe d'U.R.S.S. la majeure partie du pétrole dont elle a besoin, et aussi d'autres matières premières, et qu'elle possède elle-même d'importantes ressources en énergie et matières premières.

— Envoyez-vous de renouer des relations diplomatiques avec l'Etat d'Israël ? Cette question est liée essen-

Le pétrole soviétique

— M. Giscard d'Estaing a décidé de supprimer les cérémonies antérieures de la fin de la guerre. Qu'en pensez-vous ? C'est une affaire intérieure française, et il m'est difficile de me prononcer sur le caractère judiciaire ou non de cette décision. Je ne veux dire qu'une chose : nous, Polonais, nous ne sommes pas maintenant notre attitude envers le jour de la victoire, qui est une fête d'Etat depuis le début, mais nous avons décidé qu'à partir de cette année cette journée serait fériée.

— Quelles influences a eu, sur l'économie polonaise, la crise de l'énergie, compte tenu des prix élevés du pétrole, et si aussi des ressources de la Pologne en charbon ? On ne peut dire que ce phénomène ait eu une influence

essentielle sur notre économie nationale. Le fait que la Pologne ait une économie planifiée, qu'elle coopère au sein du Conseil d'assistance économique mutuelle, tout avec l'U.R.S.S. la protège, tout comme les autres pays socialistes. Notre rythme rapide de développement n'a pas été freiné. N'oubliez pas que la Pologne importe d'U.R.S.S. la majeure partie du pétrole dont elle a besoin, et aussi d'autres matières premières, et qu'elle possède elle-même d'importantes ressources en énergie et matières premières.

— Envoyez-vous de renouer des relations diplomatiques avec l'Etat d'Israël ? Cette question est liée essen-

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh UNE VINGTAINÉ DE JOURNées ont cessé de paraître, lundi 17 juin, sur ordre du gouvernement qui a annoncé son intention de réorganiser la presse. Quatre questions seulement — le Bangladesh Observer, le Bangladesh Times, Daily Bangla et Itisaf, seront désormais publiés à Dacca, mais un décret prévoit la création de trois quotidiens dans les principales villes de province. — (A.F.P., A.P.)

Namibie MGR RICHARD WOOD, évêque anglican pour le Damara-land, a reçu l'ordre de quitter le Sud-Ouest africain (Namibie) avant le lundi 23 juin. Aucune raison officielle n'a été fournie par les autorités. L'évêque anglican est l'un des plus fermes adversaires de la présence sud-africaine sur le territoire. Mgr Colin Winter,

Somalie M. MOHAMMED SYAAD BARRE, chef de l'Etat somalien, a invité des parlementaires américains à se rendre dans son pays pour constater par eux-mêmes qu'il ne s'y trouve pas de base militaire soviétique. Cette invitation est la réponse aux propos de M. James Schlesinger, secrétaire américain à la défense (le Monde du 13 juin), selon lesquels des photographies aériennes auraient révélé la présence d'une base soviétique de missiles dans le port somalien de Berbera. — (Reuters).

Vietnam du Sud RADIO-SAIGON A ANNONCÉ MARDI 17 JUIN que la Banque nationale du Vietnam a été autorisée à reprendre ses activités le 15 juin. Son nouveau gouverneur, M. Tran Vuong, vice-ministre de l'économie, remplace M. Le Quang Uyen, qui exerçait ces fonctions sous le précédent régime. Il s'agit du contrôle des transactions financières avec l'étranger, de concert avec la Banque de crédit commercial; toutes deux auront des relations avec toutes les banques du monde, sans distinction de régime politique et économique.

NOTRE Telex A VOTRE DISPOSITION POUR VOS COMMUNICATIONS

la belle époque des grandes croisières à bord du LEONARDO DA VINCI 18 jours - depuis 1.771 F

la belle époque des grandes croisières à bord du LEONARDO DA VINCI 23 jours - depuis 2.395 F

la belle époque des grandes croisières à bord du LEONARDO DA VINCI 23 jours - depuis 2.395 F

TIME BRITAIN'S CABINET SHAKE-UP C.J.A.'S HIRER GUNS U.S. BUSINESS BRIBERY MATO'S FLASHY F-16 FIGHTER ON SALE NOW

SC. PO. 2 cycles de préparation à l'examen d'entrée en Année Préparatoire. AOUT Préparation intensive Novembre à Juin Préparation continue Groupe de 15 élèves Enseignants hautement qualifiés IPEC 46 Bd St-Michel 633.61 23 633.45 37

Après les fameux cours de Vincennes d' Michel MEIGNANT Je t'aime... livre rouge de la sexologie humaniste TOME 1 BUCHET/CHASTEL 18, rue de Condé-75006-PARIS

AVEC LE DROIT EN POCHE COMMENT BRULER LES ETAPES Votre licence est une étape qui situe votre niveau, elle vous permet d'acquies directement en deuxième année de l'E.A.D. : vous pourrez y acquies les connaissances pratiques qui vous rendront immédiatement efficace dans l'Entreprise. A partir d'un enseignement économique fondamental, cinq options en prise directe sur le développement de l'Entreprise: Gestion financière, Gestion du Personnel, Etude du Produit et Distribution, Publicité et Relations Publiques, Commerce International. Ecole des Attachés de Direction EAD ECONOMIE ADMINISTRATION DEVELOPPEMENT Enseignement supérieur privé 8, rue Saint-Augustin - 75002 Paris Tél. 742.68.24 - 742.66.61

BERNARD GINESTET LA BOUILLIE BORDELAISE Un professionnel parle. Bernard Ginestet est un grand vigneron. Le titre de son ouvrage est ambigu. Le texte lui ne l'est pas. Documents à l'appui, Bernard Ginestet raconte. Il parle de l'Affaire. Il parle de la surenchère américaine. En professionnel, il parle du vin. Par amour du vignoble bordelais, il dit la vérité. bernard ginestet LA BOUILLIE BORDELAISE FLAMMARION

L'ÉTÉ EN POLOGNE (vertical text on the left margin)

حکومت الجزائر

AFRIQUE

Sahara espagnol

Un commando du Front Polisario attaque un poste frontalier

Un commando de trente hommes du Front de libération de la Saïyeh-el-Hamra et du Rio-de-Oro (F.L.H.R.), a réussi, pendant le week-end, avec la complicité de la moitié de la garnison, un poste du Sahara occidental, proche de la Mauritanie, a-t-on appris le lundi 16 juin à Madrid. La garnison était composée de militaires locaux. Les membres du Front ont emporté les armes, le matériel, les véhicules, et ont fait deux prisonniers. Neuf soldats sont partis avec les maquisards.

● A RABAT, l'agence Maghreb Arabe Presse (MAP) a annoncé lundi que des « centaines de so-

Tunisie

● M. NORBERT SEGARD, ministre français du commerce extérieur, fait depuis dimanche 15 juin une visite officielle à Tunis, sur l'invitation de M. Abdelaziz Laroui, ministre tunisien de l'économie nationale. — (A.F.P.)

Océan Indien

Madagascar

Le président Ratsiraka engage le pays sur « la voie du socialisme »

Tananarive (Reuter, A.F.P.). — Le seul voie de développement rapide pour Madagascar est la voie du socialisme, a déclaré le capitaine de frégate Didier Ratsiraka, président du Conseil suprême de la révolution, chef de l'Etat et du gouvernement malgache, au cours d'une conférence de presse tenue lundi 16 juin à Tananarive, à l'issue de la présentation de son gouvernement.

Le président Ratsiraka a annoncé que toutes les banques et toutes les sociétés d'assurances étaient nationalisées à partir de mardi 17 juin, puis, à ce sujet : « Pour parvenir à notre restructuration économique et sociale, il nous faut maîtriser le

crédit ». Le président du Conseil suprême de la révolution a également annoncé que « l'Etat malgache prenait le contrôle de la production et de la distribution cinématographique ».

Le chef de l'Etat a dit encore : « Nous sommes pragmatiques et nous acceptons le principe des nationalisations. Nous sommes prêts à discuter. Puis il a affirmé : « Madagascar ne rétrogradera pas la voie franc, comme le laisse entendre certaines revues », ajoutant : « La révolution ne fait jamais machine arrière ». Partant du socialisme, que Madagascar doit adopter, il a indiqué qu'il serait basé sur les « fokontany » (communautés rurales traditionnelles) qui sont au nombre de dix mille.

Il existe quatre banques de dépôts à Madagascar : la Banque Bancaire et commerciale malgache Mandroso, filiale de la Banque d'Indochine ; la Banque commerciale et industrielle de Madagascar, filiale de la Banque nationale pour le commerce et l'industrie-Océan Indien, elle-même filiale de la B.N.F. ; la Banque commerciale de Madagascar, filiale de la Société Générale ; et la Banque malgache d'économie et de crédit, filiale de la B.N.F. également.

Six sociétés d'assurances ont des succursales ou des agences. Il s'agit des Assurances générales de France (S.G.F.), de la GARANTIE (Compagnie des assurances maritimes, aériennes et terrestres), de la Fondère, des Assurances du groupe Drouot, de l'U.A.F. (Union des assurances de Paris) et de la CIAR (Compagnie industrielle des assurances mutuelles). Deux ont des filiales : la Pré-servatrice et le Groupement français d'assurances.

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Le nouveau gouvernement, formé, lundi 16 juin, par le capitaine de frégate Didier Ratsiraka, comprend le Conseil suprême de la révolution et le cabinet proprement dit.

Le Conseil suprême de la révolution compte sept membres (tous militaires) dont certains sont également ministres : le capitaine de frégate Ratsiraka, président du conseil, chef de l'Etat et chef du gouvernement ; le lieutenant-colonel Mapija Jona ; le lieutenant-colonel Joli Rakotonalala ; le commandant Fernand Paturean ; le commandant Désiré Rakotoarijona ; le commandant Rampaizany ; le capitaine Jadozambo ; le capitaine Randrianarany ; le capitaine Marson Max.

Les ministres sont au nombre de quatorze, dont douze civils : le Dr Randrianto (travail) ; MM. Salomon Rahatoka (travaux publics) ; Basasandry (jeunesse) ; Justin Barivonon (économie) ; Basasabona (plan et finances) ; Justin Rakotonalana (enseignement) ; Pierre Rajonah (développement rural) ; le Dr Rémi Razafimanantsoa (affaires étrangères) ; le Dr Seraphin (santé) ; MM. Ampy Porhous (justice) ; Jean Bemananjara (transport et aviation) ; Gaston Laby (information) ; le lieutenant-colonel Mapija Jona (intérieur) ; le capitaine de frégate Ratsiraka (défense nationale).

Le Conseil suprême de la révolution (C.S.R.) supervise les activités des ministres. Il est constitué de cinq commissions chargées des grands secteurs d'activités du pays.

Zaire

Confirmant la découverte d'un complot

LE PRÉSIDENT MOBUTU LAISSE ENTENDRE QUE LES ETATS-UNIS ONT TENTÉ DE LE FAIRE ASSASSINER.

Le président Mobutu Sese Seko a confirmé, lundi 16 juin, les informations publiées dimanche par le quotidien *Ellewa*, selon lequel un complot s'était déroulé au Zaire (le Monde du 17 juin). Le président n'a pas précisé la date à laquelle les préparatifs ont été déjoués, mais il a assuré que les comploteurs ont été arrêtés.

Le chef de l'Etat n'a pas démenti les accusations d'Ellewa, selon lesquelles les Etats-Unis seraient à l'origine de ce complot. Le chef de l'Etat a indiqué qu'une « grande puissance » avait fait appel à « certains Noirs égarés » pour tenter de l'assassiner.

« Nous devons avoir toujours présent à l'esprit que certains milieux retardataires, réactionnaires, conservateurs, et autres, ainsi que leurs volets ne me pardonneront jamais d'avoir engagé mon peuple vers la grande voie de la dignité, l'indépendance totale et de la désattribution », a ajouté le président Mobutu.

Le département d'Etat américain a démenti mardi 17 juin, que les Etats-Unis aient été mêlés d'une façon quelconque à un complot contre la vie du président zairois. — (A.F.P., A.P., Reuter.)

(Les premiers signes de tension entre le Zaire et les Etats-Unis sont apparus à la suite des mesures de « nationalisation de l'économie » prises à l'automne 1974. A la fin de 1974, la nationalisation des principales entreprises du pays, décidée dans le cadre de la « radicalisation de la révolution authentique », a porté un coup sévère à certains intérêts américains. Toutefois, les Etats-Unis ont conservé d'importantes positions et soutiennent, comme Kinshasa, le Front de libération de l'Angola (F.L.A.). — M. Roberto Holman.)

La nomination de M. Nathaniel Davis au poste de secrétaire d'Etat adjoint américain chargé des affaires africaines avait été publiquement critiquée par le président Mobutu, qui en avait profité pour remarquer que « les Etats-Unis ont été le dernier pays à reconnaître l'indépendance du Zaire ». Enfin, l'ultimatum, le 29 mai dernier, de trois Américains en Tanzanie par un commando de rebelles zairois (le Monde du 24 mai) a porté un nouveau coup à la relation entre le Zaire et les Etats-Unis. Les échanges restent détonnés dans cet état, et les diplomates américains à Kinshasa se sont plaints de ne pas être reçus par les responsables zairois chargés de diriger les recherches.

POUR ACHETER UNE CAMÉRA OU UN APPAREIL PHOTO, IL NE SUFFIT PAS TOUJOURS D'AVOIR UN BON ŒIL OU BEAUCOUP D'ARGENT.

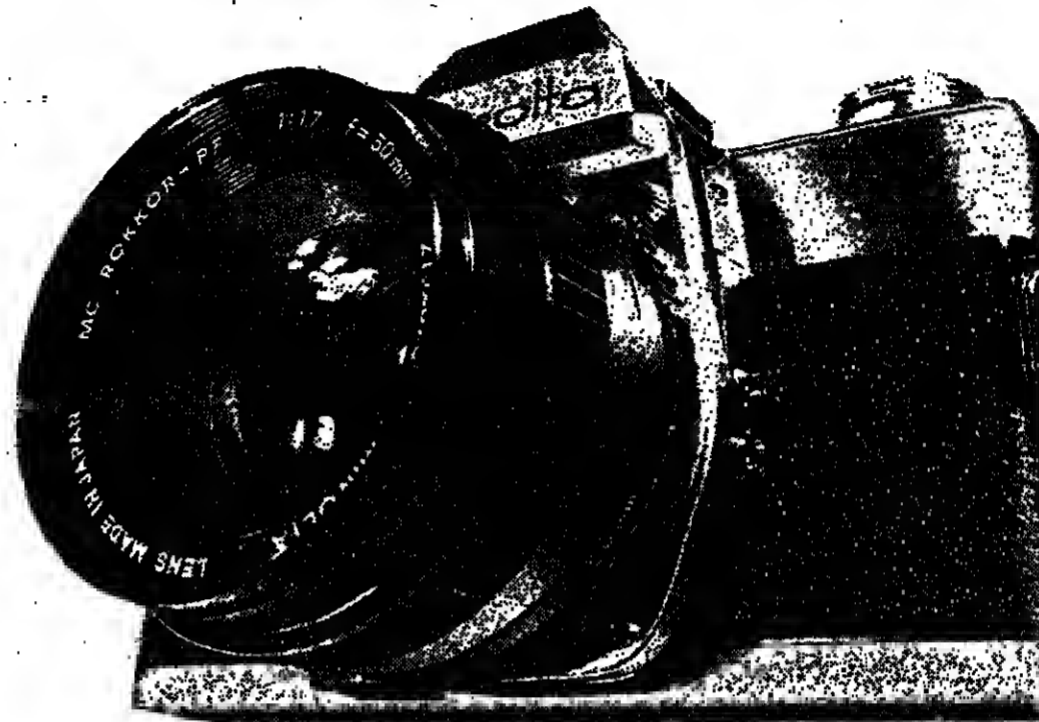


PHOTO-CINÉMA : LES 8 GARANTIES DU BHV.

- 1 - LES PRIX LES MEILLEURS : Les 8 BHV garantissent les prix les meilleurs ou vous remboursent la différence constatée
- 2 - LE PLUS GRAND CHOIX DANS LES PLUS GRANDES MARQUES : CAMÉRAS : Beaulieu* - Agfa - B&W - Bolex* - Canon - Fujica* - Eumig* - Gaf* - Noris* - Sanyo - Elmo* - Kodak - Suprazoom* 30 modèles de 250* à 8.595* PROJECTEURS CINÉMA : B&W - Eumig - Sanyo* - Noris* - Elmo* - Comix* Magnon - Heurlier - Fuji* 20 modèles de 471* à 3.659* PROJECTEURS PHOTO : Agfa* - Liesegang* - Philips* - Nagamatic - Gaf* Rollei - Zeiss-Ikon - Prestinax* - Leitz* 20 modèles de 258* à 3.217* APPAREILS PHOTO : Canon - Zenit - Praktica* - Nikon - Fuji* - Leica* - Mamiya* Polaroid - Rollei - Voigtlander - Kanica* - Olympus* - Asahi - Yashica* Hasselblad* - Miranda - Saligar - Agfa - Kodak - Minolta - Halina Pentax* - Minox* 60 modèles de 95* à 5.760* ET UN CHOIX COMPLET D'ACCESSOIRES ET DE MATÉRIELS DE LABORATOIRE : agrandisseurs, margeurs, glaceuses, pellicules, films, papiers, produits, bacs de développement, flashes, écrans, tables, pieds, albums, torches, visionneuses, etc.
- 3 - DE VRAIS SPÉCIALISTES : ils connaissent à fond les matériels qu'ils proposent. Ils sauront vous conseiller, tant sur le choix de la marque et le type d'appareil le mieux adapté à votre expérience et votre budget, que sur des problèmes annexes : travaux photos, choix d'accessoires, laboratoire, etc.
- 4 - ÉCHANGE : Les 8 BHV s'engagent à échanger, dans les 10 jours qui suivent, votre achat, si vous n'êtes pas entièrement satisfait.
- 5 - CARTE DE FIDÉLITÉ : Les 8 BHV vous offrent en plus des prix déjà les meilleurs, la possibilité de bénéficier d'un escompte supplémentaire de 2% si vous effectuez un minimum de 500* d'achats en 6 mois dans l'année. Exemple : 1^{er} achat : 61* + 2nd achat : 47,40* + 3rd achat : 84* + 4th achat : 165* + 5th achat : 55,40* + 6th achat : 89* = 501,80* - Escompte 2% (10,036) = 491,77*.
- 6 - LE CRÉDIT : Plusieurs solutions, dont le CRÉDIT COURT par CORNOGA. (A souscrire aux conditions d'usage, 3 versements sans intérêts, perception forfaitaire de 5.)
- 7 - TRAVAUX PHOTOS ET CINÉMA : Les 8 BHV se chargent de tous vos travaux de développement et tirages noirs ou couleurs avec un grand choix d'option, au meilleur prix et dans les délais les plus courts.
- 8 - UN SERVICE APRÈS-VENTE EFFICACE

Dans la limite des stocks disponibles. Les marques mentionnées par * ne sont pas en vente dans tous les BHV.

BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE

RIVOLI - FLANDRE - PARLY 2 - MONTLHERY - GARGES - BELLE ÉPINE - ROSNY 2 - CRÉTEL



AFRICA

7-8 MARS-APRIL

JOBERT et L'AFRIQUE
LES INTELLECTUELS ET LA CONTESTATION
FAITE A L'ETAT-PATRON

LE PREMIER HYPERMARCHÉ AFRICAIN
COTE D'IVOIRE
SONAFI - OUTIL UNIQUE EN AFRIQUE
MAMADOU DIA ET LA COTE D'IVOIRE

UN CENTRE A MILLIARDS
5^e CLASSEMENT DES INDUSTRIES

Abon. 6 mos: 60 FF
C.C.P. 1.725.67 PARIS
B.P. 1926 DAKAR
PUBLICITE
J. de LONGEVILLE
57 rue de la République
94.160 ST MANDE FRANCE

La Pompadour
SOLDE
SA COLLECTION ÉTÉ
robes, ensembles, manteaux
robes longues,
tuniques, blazers, impers etc
GRANDES TAILLES
de 42 fait au 60
32 bis, Bd HAUSSMANN
le Champs-Élysées

reste quelques places...

Inde-Népal-Cachemire
aujourd'hui, il y a 2000 ans. 23j. 5480*

Pakistan-Penjab-Chitral
le monde Pachou et l'Indus
21j. 5350*

AIR ALLIANCE
3 bis, rue de Valenciennes 4, rue de Fécamp
75008 Paris 75001 Paris
325.76.25 260.74.93 + 260.44.69

POLITIQUE

APRÈS LES ASSISES DE L'U.D.R.

Un peu plus de vingt-quatre heures après la décision de M. Chirac d'écarter du secrétariat général de l'U.D.R. en attendant avec un...

dans l'impossibilité de développer ses raisonnements et de terminer ses phrases par le...

droit des électeurs de s'exprimer en faveur de M. Mitterrand... (Il ne manquera plus que cela)...

de la situation difficile dans laquelle se trouve la France, et que M. Chirac apprécie néanmoins...

A ANTENNE 2 Si le président de la République me retirait un tant soit peu de sa confiance je m'en irais instantanément, déclare M. Jacques Chirac

Interrogé lundi soir 16 juin sur Antenne 2, par trois journalistes de cette station : Georges Leroy, directeur de la rédaction, Jean-Marie Cavada et François de Closets...

(...) La majorité a un chef naturel et ce chef, c'est le président de la République. Tout cela est très simple...

de terminer ma phrase : Vous n'avez pas question d'écarter les licenciements autorisés par le gouvernement...

« permettre aux entreprises de disposer d'une profession suffisante pour ne pas être à la merci d'une corporation qui s'organise elle-même du recrutement des salariés... »

gratité et surtout le suffrage universel pour le candidat... Le premier ministre a estimé que le premier secrétaire du P.S. était à très mal placé pour l'accueillir en place d'un gouvernement...

des injustices, et c'est très souvent le cas. Pour conséquent, je ne conteste pas de tous les mouvements sociaux ; il y a longtemps que j'ai dit que les mouvements sociaux étaient un des moteurs de progrès d'une société...

L'HUMANITE : Chirac sans masque... Sans le titre « Chirac sans masque », l'Humanité affirme, mardi 17 juin :

MICHEL CARDOZE. — Ce sont des millions privées au service de M. Amara et du Parti libéral, et vous laissez faire !

Le secrétaire général par intérim M. ANDRÉ BORD

M. André Bord est né le 30 novembre 1922 à Strasbourg. Il a été élu député en 1973, après deux élections, il combat dans les rangs de la brigade Alsace-Lorraine...

« M. Chirac a répondu qu'il était prêt à accepter un mandat de confiance... »

« M. Chirac a répondu qu'il était prêt à accepter un mandat de confiance... »

LE DIFFÉREND ENTRE Mme GIROUD ET M. CHIRAC

Nous avons tout le temps de faire des réformes, affirme le premier ministre

M. Jacques Chirac est revenu lundi soir 16 juin, au cours de l'émission « Le Point sur l'A 2 », sur le différend qui l'oppose à Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine et vice-présidente du parti radical...

« M. Chirac a déclaré : « Je ne vois pas d'ouverture sur l'avenir plus que dans ce que vous m'avez dit... »

« MISE AU POINT. — C'est par erreur que nous avons fait figurer, sur le nombre des membres du bureau de la Fédération des réformateurs M. Philippe Fautet... »

« Ce disant, je n'ai jamais ni nommé ni visé le premier ministre, qui n'a d'ailleurs rien formulé de tel en déclarant récemment : « En votant pour Valéry Giscard d'Estaing, la France a probablement été un grand drame de son histoire... »

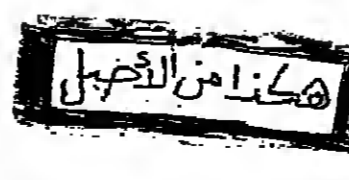
De Nantes à Nice

M. Claude Labbé, président du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale, est sans doute le seul à avoir perçu dans les travaux des assises de Nice « une nouvelle attitude politique... »

« M. Chirac a répondu qu'il était prêt à accepter un mandat de confiance... »

« M. Chirac a répondu qu'il était prêt à accepter un mandat de confiance... »

PRÉPARATION A SC.P.O. par correspondance de 15 juillet au 30 août. Examen d'entrée en année préparatoire. Epreuve écrite d'admission en 2e année.



POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Égalité des travailleurs nationaux et étrangers au sein de l'entreprise

à 1967... Compte... Mitterrand... Raymond Barre...

sa confiance... Dans le premier cas, le texte supprime toute condition de nationalité et de résidence, mais institue une condition de deux ans de résidence régulière en France...

Lundi 16 juin, l'Assemblée a examiné un projet de loi modifiant le code du travail afin de permettre aux travailleurs étrangers d'être désignés comme délégués syndicaux et d'assombrir les conditions de capacité culturelle minimale...

Un article additionnel du gouvernement abrogeant les dispositions du code du travail qui interdisent, en principe, à tout employeur d'embaucher un travailleur étranger introduit en France, pendant la durée du contrat (soit un an) qui le lie à son premier employeur...

Un amendement du gouvernement qui supprime la disposition subordonnant l'accès des ressortissants étrangers aux fonctions d'administration ou de direction d'un syndicat à l'âge de 21 ans est adopté...

Un amendement du gouvernement précisant que le comité d'entreprise est également consulté sur les conditions de logement des travailleurs étrangers que l'entreprise se propose de recruter...

Après les interventions de M. GISSINGER, rapporteur et M. DILJOUD, secrétaire d'Etat, l'Assemblée adopte un amendement de la commission abaissant à vingt et un ans l'âge d'éligibilité des conseillers prud'hommes, actuellement fixé à vingt-cinq ans...

Ensemble du projet est adopté par l'Assemblée. L'ensemble du projet, ainsi modifié, est adopté à l'unanimité par l'Assemblée.

Après les interventions de M. GISSINGER, rapporteur et M. DILJOUD, secrétaire d'Etat, l'Assemblée adopte un amendement de la commission abaissant à vingt et un ans l'âge d'éligibilité des conseillers prud'hommes, actuellement fixé à vingt-cinq ans...

Ensemble du projet est adopté par l'Assemblée.

Le cas des salariées enceintes. Les députés examinent en deuxième lecture le projet de loi concernant le travail des salariées enceintes (le Monde des 24 avril et 8 juin). Mme MEISSOPPE (U.D.R.) présente, dans son rapport, une brève analyse des modifications apportées par le Sénat...

AU SÉNAT

Réforme du divorce : le texte du gouvernement souvent préféré à celui de l'Assemblée

Le Sénat a repris, lundi 16 juin, l'examen du projet de loi portant réforme du divorce, sur lequel il se prononcera seulement mercredi. Au cours des séances de la semaine précédente, il avait notamment adopté les dispositions concernant le divorce par consentement mutuel...

Lundi, les sénateurs ont examiné, au cours d'une discussion émaillée, au cours d'une discussion qui a été interrompue le lendemain, à 2 heures du matin, les chapitres du projet de loi concernant le « divorce pour faute » et la procédure du divorce.

Une tentative pour écarter de la loi la notion de « divorce pour faute » a été faite par MM. AMY (P.C.), CHAZELLE (P.S.) et CAILLAVET (gauche dém.). Combattus par le garde des sceaux, par le rapporteur de la commission des lois et par M. MAROLLEAC (non inscrit), les amendements de ces sénateurs ont été repoussés à main levée...

Le projet permet aux époux, aux membres de la famille ou au ministère public, d'intervenir pour obtenir une décision d'attribution de la garde. Le Sénat, contre l'avis de M. Lecanuet, a voulu limiter cette possibilité, en ce qui concerne les membres de la famille, à un ascendant ou à un collatéral privilégié. Le Sénat a rétabli une disposition du texte gouvernemental, que l'Assemblée nationale avait écarté et qui permet au juge de substituer un capital à la pension alimentaire lorsque la consistance des biens du débiteur s'y prête.

M. EDGAR FAURE « AGACÉ »

C'est un président de l'Assemblée nationale au peu « agacé » qui, dès le début de la séance de lundi, a marqué « un petit peu d'humeur » devant la multiplication, en cette fin de session, des séances supplémentaires. M. Edgar Faure venait d'être informé du contenu du projet de loi...

UNE INFORMATIQUE A LA MESURE DES VRAIS BESOINS.

10 - LA BANQUE FIDÈLE A SON HISTOIRE

Les Banques Populaires de Bourgogne-Franche-Comté confient à un Iris 50 de CII la gestion des comptes. Elles trouvent ainsi, fidèles à leur vocation, le temps de mieux servir leurs clients.

L'HISTOIRE d'une banque est une histoire de relations humaines dans lesquelles l'argent est remis à sa vraie place. Il arrive alors qu'une histoire d'argent soit une belle histoire. Celle des Banques Populaires commence à la fin du Second Empire. C'est presque une légende.

grands entrepreneurs, pénalisent indirectement les artisans et les petites entreprises. A eux aussi, pourtant, l'expansion apporte du travail. Mais c'est l'argent qui leur manque, pour investir et pouvoir grandir. Car tous les capitaux vont à l'industrie et aux grandes sociétés.

connaîtront au début des fortunes diverses, mais le gouvernement conscient du rôle qu'elles étaient appelées à jouer, se pencha sur leur destin et promulgua le 13 mai 1917, une charte organique des Banques Populaires.

RETOUR AUX SOURCES GRACE A L'ORDINATEUR. Les Banques Populaires de Bourgogne et de Franche-Comté ont, elles aussi, beaucoup grandi. En gardant le même esprit qu'il y a cinquante ans, elles ne sont plus seulement les banques des artisans, des commerçants et des petites entreprises, puisque de nombreux particuliers leur confient leurs opérations.



Le premier point à examiner : les matériels. L'ordinateur choisi devra succéder aux deux SEA 4000 encore en service sans bouleverser toute l'organisation existante. Il devra aussi offrir une capacité ou des possibilités d'extension suffisantes pour être pas saturé à brève échéance.

Besançon, Nevers et Auxerre se sont réunies. Sans remettre en cause leur autonomie, elles ont créé un service commun : la Centrale Electronique Régionale de Bourgogne et de Franche-Comté (CERBFC).

Le rôle de cette Centrale : traiter et gérer automatiquement les comptes des clients des quatre Banques Populaires adhérentes. Le but : décharger les agences d'un maximum de tâches administratives afin de mieux se consacrer aux services de leurs clients.

DES HOMMES ET UN MATERIEL QUI ONT FAIT LEURS PREUVES. Comme toujours en pareil cas, les choses commencent par une consultation systématique des constructeurs.

Le deuxième point à examiner : les futurs interlocuteurs. Car, lorsqu'on choisit un ordinateur, on s'engage à travailler de façon étroite et suivie avec les équipes du constructeur. Il faut donc savoir, dès le départ, quels partenaires seront les plus diligents lors de la mise en route et, par la suite, pour l'assistance et la maintenance.

Grâce à la Centrale, la Banque Populaire de Franche-Comté effectue également et directement, par échange de bandes magnétiques, les virements de salaires des employés d'une entreprise cliente. Elle la débarrasse ainsi d'une importante tâche administrative. Et les ambitions des Banques Populaires de Bourgogne et de Franche-Comté vont bien au-delà de ces applications actuelles.

cii COMPAGNIE INTERNATIONALE POUR L'INFORMATIQUE 68, route de Versailles - 78430 Louveciennes - tél. 954.90.80

POLITIQUE

Plusieurs manifestations ont marqué la visite de Mme Veil dans le Doubs

Besançon. - Plusieurs manifestations ont marqué le voyage dans le Doubs de Mme Simone Veil, ministre de la Santé...

LE SEPTIEME RASSEMBLEMENT ROYALISTE DES BAUX-DE-PROVENCE

En attendant le retour de l'héritier

De notre envoyé spécial

Les Baux-de-Provence. - Le Val-d'Enfer est décidément pavé de bonnes intentions monarchiques...

Pour leur septième rassemblement annuel, les monarchistes de l'Union provinciale...

QUEL URBANISME POUR PARIS ? LES COMMUNISTES FAGE A LA PRESSE. Débat entre P. BRANCHE, M. CAPILLON, R. FRANC, E. MALLET, Ph. VASSEUR, P. JOURNIN, H. FISZBIN, I. GAUER, S. LANA, I. LORRINE. Mercredi 18 juin, 20 h. 30 à la Mutualité (Salle B)

La section du 4^e arrondissement du P.S. présente une exposition de DESSINS POLITIQUES



A la télévision

« L'UNION DE LA GAUCHE RESTE LA SEULE RÉPONSE POLITIQUE AU RÉGIME ACTUEL », déclare M. Mitterrand.

An cours du journal d'I.T. 11 heures 18 juin à 12 heures. Cinq dernières éditions (17 juin), M. François Mitterrand a notamment affirmé...

LE P.S.U. SOUHAITE PARTICIPER A LA RÉFLEXION DE LA GAUCHE

La direction politique nationale du P.S.U. s'est réunie samedi 14 et dimanche 15 juin à Paris. Dans la résolution politique...

M. Michel Moncel, membre du secrétariat national, a indiqué, au cours d'une conférence de presse...

SOCIÉTÉ

Les prostituées sont toujours résolues à faire aboutir leurs revendications

Après leur expulsion des églises qu'elles ont occupées pendant près d'une semaine...

Au cours d'une conférence de presse lundi 16 juin dans un cinéma parisien...

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

La complainte des filles sans joie

Un haut fonctionnaire chargé des problèmes de la prostitution sera prochainement nommé...

Christine Cottin dans l'UNITE, hebdomadaire du parti socialiste, l'a professeur. « Une femme révélateur : l'absence totale, constatée-elle, de préoccupations sur la scène. Certaines (prostituées) sont même allées jusqu'à prétendre...

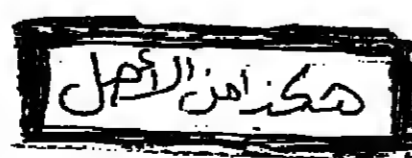
répondit par un coup de poing dont il est si souvent coutumier. Une telle décision était injuste pour RIVAROL qui vit dans toute cette affaire une manifestation gauchiste...

« C'est Ponia qui manque de dignité »

Pour CHARLIE-HEBDO, c'est sans doute ce qui explique que le secrétaire d'Etat à la condition féminine, Mme Francis Giroud, soit restée sourde aux appels des contestataires...

Dans leur ensemble, les hebdomadaires écartent l'idée d'une réouverture de quelconques maisons closes. Evelyne Le Garrec, pour l'exemple, développe dans le POLITIQUE-HEBDO cette opinion : « Pas les vieux bordels de papa, bien sûr, livrés aux hasards et aux bénéfices de l'entreprise...

DUNHILL LONDON - PARIS - NEW YORK DUNHILL KING SIZE Le prestige Dunhill dans une autre dimension. Nouveau: Dunhill King Size 20 cigarettes. 4F50. Internationally acknowledged to be the finest cigarettes in the world.



ÉDUCATION

LE SILENCE DES ÉTUDIANTS

II. — « LES JEUNES VIEILLISSENT »

De notre envoyé spécial BRUNO FRAPPAT

L'année universitaire qui s'achève a été caractérisée par le silence des étudiants. Passé 1968, les étudiants, pris entre leurs études, souvent en travail salarié, l'isolement et l'incertitude de l'avenir, se sont refermés sur eux-mêmes. A Lille, au campus d'Annappes, chacun est et se sent seul dans un univers sans joie et même schéma toute tentative d'animation. (Le Monde, du 17 juin.)

Lille. — Du directeur de résidence universitaire à l'ammonieur, du directeur d'académie au psychanalyste, du professeur à l'assistant social, un constat unanime : les étudiants lillois ne sont plus ce qu'ils étaient. On les trouve « mous », « indifférents », « individualistes », « égoïstes ». Le campus d'Annappes et celui de Fiers, ouvert en octobre 1974, ne sont pas des poudrières, plutôt des marais. A sept ans de distance, seuls les adultes paraissent se souvenir de la lame de fond qui, en 1968, souleva l'université. Ceux qui fréquentent, aujourd'hui, les facultés ou les instituts universitaires de technologie ont vécu à l'époque, entre dix et quinze ans. Ils se souviennent surtout de ce qu'on leur a raconté par la suite : dans le meilleur des cas, ils ont gardé l'image d'une fermeture inespérée du lycée où il faisaient leurs études. Le silence des trente-huit mille étudiants lillois n'est pas un phénomène local, et les observations que l'on peut faire ici sur la déliquescence du milieu étudiant y vaudraient assurément pour bon nombre d'autres villes. Que s'est-il passé pour que les universités où devait, dans la joie d'une contestation radicale, se forger le monde de demain soient devenues — ou redevenues — des temples d'ennui, où des milliers et des milliers de jeunes viennent travailler des disciplines qu'ils ont rarement choisies ? Au « centre académique universitaire », qui attend les étudiants en lisière du campus d'Annappes, le Père Lallemand est parqué entre un noir pessimisme et un optimisme... qui

a bien l'air désespéré. « J'ai, dit-il, l'impression qu'il n'y a plus de monde étudiant. On a, en tout cas, beaucoup de difficultés à le garder. On croit saisir quelque chose et le voilà, c'est autre chose qui survient. Nous devons de plus en plus nous limiter à des choses ponctuelles et abandonner les projets continus. » La déchristianisation du milieu est manifeste. En 1972, cent vingt personnes venaient à la messe du jeudi. Ce nombre a décliné progressivement et, aujourd'hui, les célébrations n'en réunissent qu'une dizaine. Les autres activités du centre académique n'ont guère plus de succès, sauf le groupe de danses folkloriques qui réunit vingt-cinq étudiants. Une femme d'une quarantaine d'années, Gaby, anime un

« groupe de partage », où se retrouvent deux étudiants : « Il n'y a pas de thèmes de réflexion, pas de sujets de réflexion, si ce n'est rien, par exemple ne dit rien. » Comme de nombreuses autres aumônières universitaires, le centre académique organise, avant la reprise des cours, des sessions pré-universitaires mais, constate le Père Lallemand, « il y a de moins en moins de monde ». Le plus grand succès de l'année aura été, pour le centre, l'organisation d'un week-end de rencontre qui a rassemblé quatre-vingt étudiants : « Nous avions distribué trois mille deux cents tracts auprès de tous les résidents du campus. »

Une maison de retraite ?

N'y aurait-il donc plus rien à espérer de ces étudiants devenus de petits bourgeois travailleurs — tous le monde admet que la moyenne des étudiants travaillent plus qu'avant — et ennuyés ? Le Père Lallemand a été soudain le héros d'un tableau : « Leur besoin de liberté, ce refus des structures, des dogmes, de tout ce qui s'oppose à des contraintes, d'un coup plus rien ne les souvient et tout s'accroche. Pourtant, en même temps, on peut y voir un signe d'espoir : ils ont amorcé quelque chose. On ne peut plus les endormir et les chloroformer comme leurs parents. Pour moi, c'est un signe de bonne santé, et je vois, derrière tous leurs reculs du moment, se profiler peut-être un nouveau type d'homme. » La désarticulation du milieu étudiant a pris diverses formes : désintérêt pour les associations culturelles, « désengagement » de beaucoup d'enseignants et « tragédie » par mai 1968, M. Jean Coussier, qui fut jadis président de l'association générale des étudiants de Lille, estime « qu'il y a des étudiants heureux », « Mais, dit-il, ceux qui ne vont pas bien

qui, au sortir de leur famille, auraient besoin d'un cadre assez strict qui leur évite d'avoir à se tenir toujours debout par eux-mêmes. « Tous les besoins sont satisfaits, il n'y a plus de place pour le désir », remarque le docteur Descombes, directeur du Bureau d'aide psychologique universitaire (BAPU) de Lille.

Les clients du BAPU

d'un monde universitaire qu'ils ressentent comme anonyme et rejetant. Sans pratiquer de psychanalyse classique — il faudrait un personnel plus nombreux — les thérapistes du BAPU ont le sentiment « d'aider quelques étudiants à vivre ». D'abord ces jeunes qui se plaignent d'être fatigués et viennent demander une cure de sommeil ou un séjour en maison de repos parce que la vie d'étudiant leur apparaît comme une non-vie et qu'il vaudrait mieux la fuir.

La désaffection à l'égard des structures et des organisations, Jean-Luc Cras, président local de la Mutuelle des étudiants, la constate tous les jours. Il a réuni récemment une assemblée générale de sa section à laquelle cinquante étudiants — sur vingt et un mille adhérents — participent ! « Chacun pour soi, c'est la devise des étudiants. On ne pense, dit-il, qu'à ses examens qui sont devenus des concours. Ceux qui s'intéressent encore, comme moi, aux organisations font leur petite comédie tout seuls. »

Le même désenchantement chez

directeur de la résidence universitaire, Bachelard, sur le campus d'Annappes, M. Poirson. Cet homme jeune et dynamique est un bel autoritaire au dire de certains mais qui ne le serait pas à la tête d'une résidence mixte de huit cents chambres ? Directeur depuis huit ans, M. Poirson a connu de périodes plus agréables que l'année universitaire qui s'achève. Il s'en plaint pas : « On a continué de dire qu'il y a, dans les résidences universitaires, 5 % d'infortunés, 10 % de postifs, 75 % d'indifférents et 10 % clandestins. Dans les périodes d'agitation les 5 % de négatifs deviennent 10 %. On n'en est pas. Les étudiants, quand ils veulent organiser une réunion, demandent une salle. Si je la refuse, ils ne la prennent pas force. »

Cette passivité, qui a pour directeur de résidence soudeur du bon ordre des aspects beaux correspond mieux aux règlements administratifs de la vie en commun qu'aux nécessités d'une maison qui saurait accepter l'incertitude ou la surprise. Elle, la seule fantasme que réalisent à l'université les étudiants du campus d'Annappes est d'obtenir selon certaines sources, proportion de chambres occupées par des couples « clandestins » avoisinerait 10 %. On ose pour l'ensemble des étudiants la libération sexuelle ne s'est accompagnée de la mise en cas d'un couple, bien au contraire, s'ils ne sont pas mariés, les peuples du campus vivent une très saine et très sage vie sociale accrus : « Si j'étais le parrain de tous les enfants qui ont connus ici... » rêve le directeur de la résidence.

« Ils viennent une fois... »

M. Poirson aimerait trouver en face de lui des interlocuteurs représentatifs des étudiants et « qui ne changent pas chaque année ». C'est, par définition, un vœu qui ne peut pas être exaucé. Le directeur du centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Lille, M. Bachelard, observe de son côté : « Il y a quelques années, il y avait toujours des étudiants à toutes nos réunions. Actuellement ils viennent une fois, au maximum deux, ensuite ils nous font confidence. Jusqu'en 1968 quand on avait discuté avec les porte-parole de l'association générale des étudiants de Lille, on avait eu, touché les dix ou quinze mille étudiants de Lille. Maintenant on est dans le bleu. Dans les périodes agitées, on manque d'interlocuteurs, dans les autres on fait avec ce qu'on a. »

Le directeur de l'académie, M. Grochens, est, lui aussi, sensible à la désarticulation du milieu étudiant et « Le problème de la négociation, pour nous, c'est d'avoir affaire à des gens réellement représentatifs. Mais on n'a pas grand-chose à se dire. Les étudiants que nous voyons n'ont pas l'air porteurs d'un message. » Pour M. Grochens, à Lille comme

Prochain article :

III. — UN ANGE PASSE

FAITES UN TOUR EN RENAULT 4. LA RENAULT 4, VOUS LA GAREZ DANS UN MOUCHOIR. PENSEZ! UNE DIRECTION A CREMAILLÈRE TRÈS DOUCE... ET EN PLUS NERVEUSE POUR SORTIR DES ENCOMBREMENTS IL FAUT DIRE QUE C'EST UNE TRACTION AVANT QUI BRAQUE ET VOUS POUVEZ SERRER LES VIRAGES... LA VITESSE? ELLE TIEN FACILE LE 110 SUR AUTOROUTE. SANS FATIGUER CROYEZ MOI AVEC SA ON EST TRANQUILLE. PAS DE GRAISSAGE PAS D'ANTIGEL VIDANGE TOUS LES 5000 LA VIGNETTE ET L'ESSENCE FASCHER... ELLE SE REVEND FACILE!



ET PAYEZ VOTRE PREMIÈRE MENSUALITÉ À LA RENTRÉE

Pour vous aider à partir en vacances, les concessionnaires Renault vous font une offre. Prenez livraison de votre Renault 4 dès maintenant et commencez à payer votre première mensualité dans 3 mois. Et n'oubliez pas que les prix Renault sont sans surprise : Ce sont des prix clé en main* alors VIVE LES VACANCES! * Renault 4 Luxe 12 800 F T.T.C. Versement comptant initial selon législation en vigueur sur le crédit.



RENAULT 4 Renault préconise elf

180 F PAR MOIS un répondeur enregistreur ça se loue...

location, entretien, sans contrat, sans contraintes

ATS 79, RUE DE CRIMÉE 75019 Paris - Téléphone : 203-44-58

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL (Se découvrir, découvrir les autres, développer son potentiel créatif, mieux vivre avec son corps)

Le C.D.P.F. (Centre de Développement du Potentiel, Humain) organise du 1er AOUT au 15 SEPTEMBRE, à Carquebut, le VAE (vacances actives de 2 h de plus et plus de 300 m de piscine) à 800 F. SEQUENCE C.S.T.P.E. MEDITATION, MASSAGE, coproduits par des amateurs étrangers et étrangers réputés. Renseignements C.D.P.F. 4, r. de Savoie, PARIS-8e. Tél. 226-00-26, entre 12 et 19 h.

SCIENCE-PO STAGES DE PRÉPARATION du 28 juillet au 28 août

- Entrée en 1^{er} année (R.F.)
- Entrée directe en 2^e année.

IPESUP Enseignement Supérieur 147/18, r. de Clugny, 41 73000 Paris - T. 226-00-28

AUTRES STAGES : Médecine, Pharmacie, E.C.C., etc. etc. etc. etc. etc.

VOYAGES LINGUISTIQUES SCOLAIRES 2, rue Washington 75008 PARIS - Tél. 225.54.5

organisent pour les jeunes à partir de 10 ans :

SEJOURS LINGUISTIQUES ET SPORTIFS

- ANGLETERRE : Cambridge - New Milton - Oxford - Chichester
- IRLANDE : Dublin - Dun Laoghaire

Actual en famille - Cours de langues - Programme du 1^{er} voyage accompagné.

HÔTES PAYANTS

- ANGLETERRE
- IRLANDE

Choix de la famille à domicile - Séjour hors site à Paris - Visites individuelles, aux dates de votre choix.

ANGLETERRE Spécial étudiants 3 semaines 1080F

Log. et repas Autoconfort : anglais général 1172h de cours par jour. Inscriptions directes : cours de discussion rapide. Ateliers thématiques et participatifs : British Chamber. Activités sportives, club privé, etc. Séjours analogues pour élèves de secondaire et adultes. Documentations spécialisées.

British European Centre 5, rue Richemont, Paris 6e ☎ 250.18.34

Handwritten signature in Arabic script.

ÉDUCATION

LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le projet de loi de M. Haby est critiqué par de nombreuses organisations

L'Assemblée nationale commence, ce mardi 17 juin, la discussion du projet de loi relatif à l'éducation, présenté par M. René Haby, ministre de l'éducation. Ce texte a fait l'objet — comme les propositions pour une modernisation du système éducatif français — présentées par M. Haby en février — de très nombreuses critiques de la part des organisations ouvrières, des syndicats d'enseignants, des associations de professeurs et de parents d'élèves, comme en témoignent les prises de position ci-dessous.

● La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (que préside M. Antoine Lagarde) a adressé à tous les députés une série d'amendements au projet de loi. Ils prévoient notamment, la réduction des effectifs des classes, le renforcement de l'équipe éducative, celui du rôle des parents d'élèves. La Fédération demande que la loi fasse obligation au gouvernement de présenter chaque année au Parlement un rapport sur son application.

● La Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (que préside M. Jean Cornu) a confirmé son hostilité à un projet qui « ne résout rien » et dont le vote « aggraverait la crise qui affecte le service public de l'éducation ».

● Les organisations syndicales, confédérées et affiliées (C.G.T., C.F.D.T., Confédération syndicale des familles, Confédération nationale des associations populaires familiales, Conseil national des associations familiales laïques, renouvellement, dans un communiqué commun, « leur totale condamnation ». Elles estiment que, « devant les oppositions et les refus de reconnaître ses véritables intentions, le gouvernement escamote le débat public ».

● Le Comité de liaison pour l'éducation a 110 nouvelles qui regroupent dix-sept associations à but pédagogique — a adressé aux parlementaires une série de questions qu'il considère comme « fondamentales ». « Après vingt ans de réformes à diaboliques, déclare le CLEA, une législation nouvelle qui, faite de moyens adéquats, restera inopérante et dont les résultats démentiront les promesses faites de vos consciences ».

● Le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC-C.G.C.) : « Ce projet est indéfendable », déclare M. Gérard Simon, président du syndicat, au cours d'une conférence de presse. Le projet commun instauré par le projet de loi « injecte » le bureaucratisme et le rôle des enseignants de manière générale et se réduit à un assignat universitaire. L'autonomie des établissements dans la libre concurrence et la liberté de « pointer » les familles choisissent pour leurs enfants un lieu d'études étrangères ou une « école », à l'égard des usages de la loi, selon M. Simon, « révoquant » de fait les « droits de la République » : entraînera la « déqualification » de ces établissements scolaires, transformés en mini-États.

● Le Syndicat national des instituteurs (SNI-FEN) déclare, dans un communiqué, qu'« un problème aussi décisif pour l'avenir de la jeunesse et des pays méritent mieux qu'un débat à la hâte ».

● Le Mouvement des radicaux de gauche estime que « la caractéristique essentielle (du projet) est la vacuité ». « Le gouvernement, déclare son bureau national, cherche à orienter par la voie réglementaire l'éducation nationale vers une abdication progressive en faveur d'un enseignement livré à la grande industrie, et dont le but ne sera plus de former des citoyens à large culture générale, mais des spécialistes confinés dans leurs tâches techniques ».

● La Confédération des travailleurs intellectuels de France a « révoqué les caractères trop techniques du projet, et estime que « l'égalité des chances ne peut pas être le nivellement par le bas ».

● Le Comité de liaison national de l'enseignement public, qui regroupe la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement et le Syndicat national des personnels administratifs des lycées et établissements secondaires, estime que « le Parlement ne devrait pas discuter le projet de réforme sous sa forme actuelle ». Au cours d'une conférence de presse, les représentants de ce groupement syndical ont émis de nombreuses réserves sur différents aspects du texte. Ils considèrent que ce projet « a des défauts » et trois lacunes sur les modalités de son application : d'une part, deux points fondamentaux : définition des grands principes de l'enseignement (conformément à l'article 24 de la Constitution) et description du statut et de la formation des diverses catégories d'enseignants.

● La Conférence des présidents des associations de spécialistes, qui réunit dix-huit associations regroupant les professeurs par discipline, estime que le projet de loi constitue « un échec en soi ». La Conférence a pris acte de trois dispositions qu'elle juge « inacceptables » : l'existence d'un premier cycle secondaire de quatre ans, sans discriminations initiales de filières, la promesse d'actions de soutien aux élèves en difficulté et l'assurance du caractère national des diplômes. Les associations de spécialistes ont révoqué, au cours d'une conférence de presse, le manque de précision en ce qui concerne l'orientation, le contrôle continu et les attributions des comités de parents (dans les écoles) et des conseils de classes (dans les lycées et les collèges). Les spécialistes déplorent, en outre, l'absence de référence à la formation des maîtres.

● La Société des agrégés. — M. Guy Bayer, président de la Société des agrégés, n'a pu faire parvenir un texte où il écrit notamment : « Ce projet est inacceptable. Voici pourquoi : Ce texte est d'une brièveté incroya-

POINT DE VUE

Le « jeune loup » et l'honnête homme

par LOUIS ARNAUD-MATECH (*)

« On ne doit pas seulement éduquer des enfants d'après l'état présent de l'espace humain, mais d'après son état futur, possible et meilleur. » Cette parole de Kant devrait rester en mémoire de tous ceux qui souhaitent une réforme du système éducatif. La définition des finalités éducatives ou de la culture, la fixation des contenus de l'enseignement, l'évaluation de l'institution scolaire et universitaire sont essentiellement des entreprises prospectives, non exemptes d'un certain familiarisation avec l'utopie.

Or le pesant du passé et l'obnubilation du présent suppléent la préoccupation du futur. Les critiques actuelles de l'école et de l'université rejoignent celles des humanistes du seizième siècle, des encyclopédistes ou des législateurs du dix-neuvième siècle. Le thème constant d'un retard des institutions scolaires au leur temps commande une réaction non moins constante : chaque époque, renaissant les mêmes reproches, reprend de semblables propositions réformatrices : allongement des études, introduction de nouvelles disciplines, relance de l'enseignement professionnel à tous les niveaux. Celles-ci provoquent les mêmes réactions : les inquiétudes des producteurs qui voient les jeunes de moins de seize ans échapper aux filières de l'apprentissage précoce ne rassemblent-elles pas à la peur de ces hommes du dix-huitième siècle

qui voulaient chasser des campagnes les maîtres d'école ? En fait, la volonté réformatrice est plus délabrée dans cette perspective d'action éducative telle que les sophistes l'ont conçue : pour eux, dorénavant, le préparateur au métier et à la vie en société n'est plus le fruit d'une expérience vécue auprès d'un artisan ou d'un sage, mais l'effet d'une préparation indépendante du travail productif. Centre de diffusion du savoir et des habiletés, l'institution éducative circonscrite dans l'espace un peu coupé du reste de la vie et dans l'existence personnelle et le laps de temps préparatoire ; en outre, elle introduit une distinction entre deux sortes de travail : l'une recouvre l'activité de production, l'autre une activité de transmission des capacités, des connaissances, des talents. Réformer, aujourd'hui comme hier, consiste à renforcer ce rôle préparatoire de l'école et de l'université à la production future des objets, des biens matériels ou des services. Les procédures d'orientation (adaptation des goûts et des vocations au marché de l'emploi) et les mesures de cartes scolaires (détermination de la nature des établissements en fonction des structures professionnelles) tentent de résoudre cette difficile articulation entre les deux régions d'activité que nous avons distinguées.

Était-ce nécessaire ?

« Ce projet-croquis », comme l'a qualifié un député de l'opposition, « pour la fin du siècle » est-il nécessaire ? Le texte qui est discuté au Parlement n'est-il pas un projet de loi qui a été discuté et voté par le Parlement ? Le projet de loi n'est-il pas le fruit de discussions et de débats ? Le projet de loi n'est-il pas le fruit de discussions et de débats ?

Le projet de loi n'est-il pas le fruit de discussions et de débats ? Le projet de loi n'est-il pas le fruit de discussions et de débats ?

Les finalités éducatives

Le système éducatif ne serait pas à proprement parler une préparation à la vie professionnelle. Celle-ci serait assurée par chaque administration, par chaque entreprise ou groupement d'entreprises qui, recevant l'aide de l'État, définirait les profils de formation, leur durée, le nombre de bénéficiaires en rapport avec les débouchés réels ; la formation initiale au sens de préparation technique à l'accomplissement d'un travail précis ferait l'objet de contrats entre l'État et l'employeur, que celui-ci soit privé ou public. Elle ne se placerait pas nécessairement à la charnière de l'école et de la vie, car la notion de formation permanente remet en cause l'enfance, l'adolescence et la jeunesse comme la seule chance éducative de notre vie. C'est toute l'existence qui se charge et de notre socialisation et de notre éducation. Déposés de son rôle d'étape, la jeunesse prend ses revanche en devenant une formule de vie, un mode de l'existence tout entière comme l'écrit le philosophe de « Jeunes » revendiqué par de nombreuses associations — les jeunes peuples, les jeunes agriculteurs, etc. — qui en font le symbole de leur aptitude au changement et de leur ouverture au monde. A tout âge, on pourrait fréquenter l'école et l'université ; celle-ci ou même être que le bureau et l'entreprise seraient des lieux où les hommes participent à un travail. La notion d'emploi qui concorde la détermination entre le travail immédiat productif de l'ouvrier, du chef d'entreprise, du professeur et du chercheur, et le travail non productif de l'étudiant devrait être transcendée par le concept plus large d'occupation.

A la suite d'un accord avec le secrétariat d'État

la grève administrative des assistants en droit est suspendue

À l'issue de deux semaines de négociations avec le secrétariat d'État aux universités, l'Association nationale des assistants en sciences économiques, juridiques, politiques, le Syndicat national de l'enseignement supérieur (affilié à la Fédération de l'éducation nationale) et le Syndicat national de l'éducation nationale (S.N.E.N.) ont décidé, mardi 10 juin au soir, de suspendre le 1^{er} ordre de « grève administrative » (grève de communication) des assistants en droit et de cesser les actions qu'ils avaient lancés il y a plusieurs mois. Cette « grève » a entraîné des degrés divers une certaine déqualification de certains enseignements de droit, sciences économiques ou géographiques. Les jurys de fin d'année, suspendus ou retardés, vont donc avoir de nombreux candidats et ces examens pourront avoir lieu dans quelques jours, dans la plupart des établissements.

Si les trois organisations n'ont obtenu que le secrétariat d'État accepte le principe d'une négociation de tous les assistants, elles ont néanmoins acquis une garantie d'emploi pour présentement tous ceux qui sont actuellement en fonction. De part et d'autre, plusieurs ont posé à un accord : plusieurs universités, une certaine lassitude ou une certaine quêtude se manifestait chez les enseignants. Le secrétariat d'État ne pouvait de son côté accepter le principe de voir le conflit tendre à d'autres catégories de non-titulaires (chargés de cours et de travaux dirigés). En 1^{er} personne ne pouvait prévoir

Un chèque en blanc

Si l'on excepte les quelques déclarations de fidélité d'hommes politiques de la gauche, la réserve, voire l'hostilité au projet tel qu'il se présente, sont manifestes de la gauche à la droite. Ce que reprochent la quasi-totalité des organisations qui se sont encore récemment exprimées, dans des communiqués, des déclarations ou des conférences de presse, c'est le refus de voir le Parlement et signer un chèque en blanc à un gouvernement, en adoptant un

Le projet de loi de M. Haby

Le projet de loi de M. Haby n'est pas un projet de loi qui a été discuté et voté par le Parlement ? Le projet de loi n'est-il pas le fruit de discussions et de débats ?

(*) Agrégé de philosophie.

EQUIPEMENT ET RÉGIONS

PRESSE

Paris L'AMÉNAGEMENT DE LA VILLETTE

Un grand parc dans un quartier nouveau

Une nouvelle fois, le Conseil de Paris va ouvrir le dossier du domaine de La Villette, près de la gare de la gare de la gare...

Le gouvernement a déjà annoncé que les sols ne seraient pas vendus au secteur privé, mais l'ensemble monumental du district...

1 milliard de dépenses

Le préfet apporte enfin des précisions sur la situation financière de La Villette. Un milliard de francs ont déjà été engagés...

Un quartier nouveau serait construit sur une superficie de 31 hectares. La hauteur des constructions ne devrait pas dépasser huit étages...

L'aménagement du secteur de La Villette comprendra une première tranche de travaux d'une durée de six ans. Seront ainsi créés à la fin de cette période...

JEAN FERRIN

FAITS ET PROJETS

Environnement

FILET DE CAMOUFLAGE

Les écologistes expriment une certaine inquiétude quant à la mise en place de camouflage...

Il donne immédiatement l'impression d'une végétation et permet d'étendre la réponse de la nature...

POUR ACHETER DES FORÊTS - Un Communisme et fédéralisme achètent des forêts ou des terrains à bois...

Pêche

LEVÉE DU « BLOCUS » À L'ILE D'YEU - Le « blocus » organisé par les marins-pêcheurs de l'île d'Yeu...

Région parisienne

M. BOSCHER REPRÉSENTANT DU DISTRICT - Le conseil d'administration du District de la région parisienne...

La crise au « Parisien libéré »

DÉMARCHE AUPRÈS DU PRÉFET DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Une délégation conduite par M. Fernand Lefort, sénateur et maire (comm.) de Saint-Ouen, assisté de M. Paul Sanchez, maire adjoint...

La délégation a été une énergique protestation sur les méthodes utilisées par M. Amaury, directeur du quotidien...

Des rémunérations « au rabais »

Les responsables du Courrier, soucieux de ne pas alourdir son bilan financier par une embauche trop importante, n'ont souhaité pas moins « couvrir » une partie des quarante-sept communes du Val-de-Marne...

ASSEMBLÉE DE LA RÉDACTION DU « FIGARO »

Une nouvelle assemblée générale de la rédaction du Figaro est convoquée pour ce mardi 17 juin après-midi. L'échéance donnée par les banques à M. Jean Prouvost pour vendre ses actions...

LES OBSEQUES DE BERNARD CABANES AURONT LIEU JEUDI DANS L'HERAULT

Les obsèques de notre confrère Bernard Cabanes, rédacteur en chef de l'Agence France-Presse, auront lieu jeudi 19 juin à 10 heures en la cathédrale Saint-Pierre de Clermont l'Hérault...

L'affairat

M. MARCELLIN : Je justifie les écoutes téléphoniques. Interviewé à propos de l'affaire qui a coûté la vie à Bernard Cabanes...

Le conflit au « Courrier du Val-de-Marne » pose le problème des « pigistes »

Après vingt et un jours de grève, l'intersyndicale S.N.J.-C.F.D.T. des journalistes-pigistes de l'hebdomadaire « Le Courrier du Val-de-Marne » a décidé le 16 juin, de reprendre le travail...

Le Courrier du Val-de-Marne a été acheté en juin 1973 par la Société des journaux et de périodiques parisiens, filiale à 100 % de la société FEP...

Entre-temps, le S.N.J. avait avisé le directeur de la publication, le 19 mai, que M. Yves Talmon n'était pas le directeur...

La bouteille à l'encre

M. Dominique Ferry, directeur général de FEP, s'explique sur un petit conflit, fût-ce un peu de bruit et surtout que le syndicat du Val-de-Marne...

ASSEMBLÉE DE LA RÉDACTION DU « FIGARO »

Une nouvelle assemblée générale de la rédaction du Figaro est convoquée pour ce mardi 17 juin après-midi. L'échéance donnée par les banques à M. Jean Prouvost pour vendre ses actions...

INSTITUT

Académie des sciences morales et politiques ÉLECTION DU PROFESSEUR FRANÇOIS LHERMITTE

INSTITUT

Académie des sciences morales et politiques ÉLECTION DU PROFESSEUR FRANÇOIS LHERMITTE

INSTITUT

Académie des sciences morales et politiques ÉLECTION DU PROFESSEUR FRANÇOIS LHERMITTE

occitan AUGMENTATION DES IMPÔTS LOCAUX DE 18 % ?

Le Conseil de Paris, réuni lundi 16 juin, a donné acte par 29 voix (Paris-Majeur et Paris-Avenir) contre 39 (groupes de gauche) à la proposition du préfet...

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DEMANDE DE NOUVELLES ÉTUDES POUR LE TRACÉ DE L'AUTOROUTE A-86.

M. Valéry Giscard d'Estaing vient de demander que des études supplémentaires soient faites au sujet du tracé de l'autoroute A-86, à l'est de la capitale...

A PROPOS DE...

La campagne d'information « deux roues »

Attention, vélo... Deux roues, deux fois plus d'attention. C'est sur ce thème que la délégation à la Sécurité routière organise, du 15 juin au 15 septembre, une campagne d'information sur la sécurité des « deux roues »...

L'exemple des États-Unis

Les rares bonnes nouvelles que nous venons de parcourir sont les Etats-Unis. La « petite reine » est en train d'être reconstruite sur une base sans que les « tours » plus ou moins publicitaires y soient pour rien...

Pêche

LEVÉE DU « BLOCUS » À L'ILE D'YEU - Le « blocus » organisé par les marins-pêcheurs de l'île d'Yeu...

Région parisienne

M. BOSCHER REPRÉSENTANT DU DISTRICT - Le conseil d'administration du District de la région parisienne...

INSTITUT

Académie des sciences morales et politiques ÉLECTION DU PROFESSEUR FRANÇOIS LHERMITTE

CASTELLO ARENA EN CORSE capital pierre 10.25% net garantis et indexés avantageux fiscaux 2 mois de séjours gratuits par an

INSTITUT Académie des sciences morales et politiques ÉLECTION DU PROFESSEUR FRANÇOIS LHERMITTE

CARNET

— Le docteur Alain Damard, psychiatre des hôpitaux, et Alette Deronbaix ont le plaisir de faire part de leur mariage célébré à Tournon le 17 juin 1975.

— M. et Mme Jean-Marie Vivat, M. et Mme Raymond Gardelle, sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants

HENRI LEBÈGUE
Mme Henri Lebègue, son épouse, Françoise et Dominique Moreau, Catharina et Didier Tocanens, Agnès et Laurent Angliviel de La Beaumelle,

Mme Jean-Claude Allaire, Jean-Marie Allaire, M. et Mme Jacques Allaire et leurs enfants

DOCTEUR ANDRÉ SOULAS
Mme André Soulas, M. et Mme Raymond Soulas, leurs enfants et petite-fille,

— M. et Mme Jacques Monnier, M. et Mme Daniel Monnier, Toute la famille et leurs amis,

LES NAIFS ITALIENS
Première collective en France de peintures naïfs italiens - 18 juin-7 juillet, à l'Institut Culturel Italien (101, rue de Valenciennes)

— M. et Mme Georges Roskès, M. et Mme Daniel Roskès, M. et Mme René Bolle, leurs enfants et petite-fille,

CHEMISES à vos MESURES 120 F
JACQUES DEBRAY
31, bd Malesherbes - ANI, 15-41

— M. et Mme Jacques Cloteaux, leurs enfants et petite-fille, M. et Mme Michel Bolle, leurs enfants et petite-fille,

LES NAIFS ITALIENS
50, rue de Valenciennes Paris (75)
Vernissage mercredi 18 juin, 16 h. 30

— M. et Mme Jacques Cloteaux, leurs enfants et petite-fille, M. et Mme Michel Bolle, leurs enfants et petite-fille,

RELIGION

Christianisme et marxisme

(Suite de la première page.)
Les chrétiens, certes, n'ont pas manqué d'élaborer des théologies, mais aucune ne saurait se poser comme la seule à être orthodoxe.

Amérique latine, et du Père François Biot, dominicain, directeur du centre Albert-le-Grand à l'Arbresles (Rhône) (7).

(Marx). Pour le chrétien, la dimension politique est essentielle à son existence mais elle ne le définit pas ; c'est ici le point d'affrontement le plus grave.

Anniversaires
— En ce 15 juin, pour le centenaire anniversaire de la mort de M. FRANÇOIS BAILLY,

Pour toutes ces raisons il convient d'accueillir avec beaucoup d'esprit critique l'actualité des opinions concernant la compatibilité ou l'incompatibilité des marxisme et de la foi.

Violence et mensonge
La logique du marxisme — c'est le libéralisme aisé — remarque l'auteur, est une logique violente.

Communications diverses
— Mirabelle Doré et Maurice Rapin alignent leur ouvrage et le nombre dans l'art : les populations d'immigrés

Mutilation de l'homme ?
Les efforts pour la libération sociale constituent un moment du processus de libération en Jésus-Christ.

Avec un bel optimisme, le François Biot affirme au terme son livre l'Évangile n'est pas ne

Soutenances de thèses
— Mercredi 18 juin à 14 h. 30, université René-Descartes, salle Louis-Liard.

LECTURES
Voici, à titre informatif, quelques-uns des nombreux ouvrages traitant des rapports entre chrétiens et marxisme ou socialisme.

HENRI FESQUE
(1) Libération sociale et chrétien par Jacques Bollet.

Mon foie connais pas? Qu'en dit le Zodiaque?
Lion. Vous êtes superbe et généreux. Face aux châteaux à la crème, sachez dompter votre appétit, et... buvez
Vichy Saint-Yorre
HERMÈS
Faubourg Saint-Honoré
MERCREDI 18 JUIN
JEUDI 19 JUIN
VENDREDI 20 JUIN
SOLDES COUTURE
9h30 à 12h15 / 14h à 18h

A LA SOCIÉTÉ DE THANATOLOGIE

Ecouter le malade

Faut-il ou non révéler à une personne atteinte de maladie réputée incurable sa mort prochaine ?

Le professeur Alain Laugier (Paris) devait tout d'abord livrer la substance de son expérience de radiothérapeute confronté quotidiennement à cette mort « superlative ».

Que faire, lorsque au « malheur de la maladie initiale » se surajoute, parfois jusqu'aux limites de l'absurde, « tout être qu'il faut soigner » ?

Reprenant la question : « Faut-il ou ne faut-il pas révéler au malade le pronostic fatal ? » le docteur Cyrille Koupenik, psychiatre, (Paris), évoque les aspects sociologiques et juridiques de l'attitude médicale américaine qui consiste à révéler au malade la nature et la gravité de son mal.

Direr ? Ne pas direr ? Le débat est interminable. Peut-être vaut-il la peine de l'amorcer autrement, en s'arrêtant à cette proposition en apparence banale d'un auditeur : écouter le malade.

(*) Société de thanatologie, 45, rue des Saules-Péras, 75008 Paris.

CORRESPONDANCE

Le médecin devant la mort

Oui à l'euthanasie

Dans quelques mois, j'aurai quatre-vingt-dix ans, comme on dit à l'âge d'argent.

Je n'en demeure pas moins un farouche partisan de l'euthanasie.

Les moralistes chrétiens

Le docteur EscOFFIER-Lambiotte a certes le mérite de la franchise quand elle écrit : « Il appartient alors à la communauté d'être entière dans son refus et de ne pas laisser à la pensée suicidaire, d'admettre que chaque être maître de sa mort et d'autoriser que soient connus et accessibles les moyens, qui n'ont rien de médical et de très compliqué, qui permettraient d'en finir avec la vie. »

Il me semble que cette phrase résume assez clairement l'opinion de l'auteur et qu'elle éclaire bien l'ensemble de son exposé.

La déchéance ou le suicide. Quelques encore relativement jeunes, et suis très handicapé par de l'arthrose et je souffre beaucoup. J'ai été opérée autant qu'on peut l'être.

Dans l'avenir, je redoute par-dessus tout ces années de déchéance possible et que j'ai fait consciencieusement — et elles me sont intolérables, — soit qu'inconsciemment elles soient imposées à ceux qui devront m'entourer.

Un jour, j'ai dit à mon médecin : « Il faut bien que vous sachiez que handicapé comme je le suis, si j'avais un accident, soit vasculaire, soit de voiture (je ne me déplace qu'en CV), un accident grave, dont on peut savoir qu'il entraînerait une dégradation mentale certaine ou une impotence fonctionnelle encore plus grande, je ne refuse pas que vous sachiez que je me refuse à toute réanimation, que pour rien au monde je ne voudrais être en tube digestif et sur un lit d'attente dans mes papiers une lettre en ce sens. »

Un combat justifié. Je voudrais vous narrer l'histoire — partielle — d'un de mes malades, alors âgé de quatre-vingt-cinq ans et que j'ai fait hospitaliser en 1973 à l'hôpital Tenon, dans le service du professeur Richet, en pleine crise d'urémie et état de quasi-coma.

RECITIF. — Dans l'article IV « Du mythe technologique à la sagesse », une erreur typographique nous a fait rapporter (note 4) l'article « 55 » au code de déontologie. Il s'agissait en fait de l'article 34, qui interdit au médecin de révéler à son patient un pronostic grave, ainsi que nous le rappelle le docteur Boudry, d'Étrepont (Aisne).

L'acharnement thérapeutique

Je ne me résous pas à laisser passer vos articles du 23 janvier « Le malade et le médecin devant la mort » et « Un praticien de Zurich est soutenu par ses pairs » sans vous donner mon opinion.

Cette opinion est la suivante : il est évident qu'on a le droit de laisser faire la nature et de permettre à un humain de mourir dignement, sans le scélératisme, le bardi d'aiguilles et de tuyaux, le martyrisme souvent pour le prolonger de quelques heures ou de quelques jours.

Que de tabous, que de bastilles

Pour mon compte, j'approuve complètement les thèses développées — avec hauteur de vues, objectivité et humanité — et je ferai profit de « Testament de vie ».

M. BARBE, Palaiseau.

Pour des cliniques de la douleur

Autour d'un livre paru sous le titre « La mort a changé (qu'il y a moins de dix ans, parut bardit) », j'ai, depuis lors, lu avec attention les commentaires consacrés à ce sujet.

FRANÇOIS DIEZOMBE, Prêtre, Vienne (Autriche).

S'abstenir, n'est pas abandonner

Le problème de la mort est intimement lié à celui de la douleur. La lente déchéance en est d'ailleurs une des variétés et qui finit par rendre la vie douloureuse elle-même.

Le mourant et sa famille. Un garçon de dix-sept ans, souffrant d'une affection rénale incurable, se savait condamné comme ses parents le savaient également.

Mme L.

MÉTÉROLOGIE - ANNÉE 100

au PALAIS DE LA DÉCOUVERTE avenue Pasteur - 75008 Paris

Une exposition jusqu'au 6 janvier 1976. Un numéro spécial de la Revue de la Découverte sur la météorologie et ses applications, 152 pages, 74 illustrations.

MATELAS • SOMMIERS • ENSEMBLES SIMMONS présente toutes ses literies chez CAPELOU

Pourquoi payer une communication Télex deux fois son prix? Réalisez 50% d'économie de 12h30 à 14h, après 18h. Le Télex parce que l'information n'attend pas...

Les vitres Les vitres Les vitres

80 80 80

80 80 80

مركز الفن العربي

A. NEW-YORK

Grèves dans les hôpitaux et responsabilité médicale

À la fin du mois de juin, certains hôpitaux privés de New-York appartenant surtout à des associations non commerciales et ne faisant pas de bénéfices, où d'habitude plus de 90 % de lits sont toujours occupés, restaient à demi vides. Les salles d'opérations, normalement occupées du matin jusqu'au soir, n'accueillaient que des interventions d'urgence. Par contre, les hôpitaux municipaux ou gouvernementaux avaient encore plus de travail que d'ordinaire. Les médecins de New-York faisant la grève du zèle pour protester

contre la nouvelle loi sur la négligence médicale, votée récemment à New-York. Ce problème de négligence a pris récemment une très grande place dans la vie de presque tous les citoyens américains, et la controverse à laquelle participent les médecins, les avocats, les compagnies d'assurances, les syndicats, et bien sûr, les hommes politiques est devenue ce qu'on appelle ici « a big issue » (un sujet important), composé sans cesse dans la presse, la radio, la télévision,

Autrefois, les procès intentés aux médecins par leurs malades étaient rares. Mais actuellement plus de vingt mille cas sont enregistrés chaque année, et, bien que beaucoup soient révoqués à l'amiable, le nombre des procès ne cesse de croître, de même qu'augmentent les indemnités accordées aux victimes de négligences. En 1974, deux tiers des procès se sont terminés au profit des médecins. Mais dans le tiers restant les indemnités accordées étaient impressionnantes : plusieurs fois 1 million de dollars et même plus.

La compagnie d'assurances qui garantit les médecins de New-York selon des tarifs variant de 778 dollars par an (pour un psychanalyste) à plus de 14 000 dollars (58 000 francs) pour un chirurgien, un orthopédiste ou un anesthésiste) a annoncé qu'à partir du 1^{er} juillet 1975 ces tarifs seront presque doublés.

Devant l'opposition des médecins de New-York, la compagnie a fait savoir qu'elle n'assurera plus ce type d'assurance. L'Etat de New-York a, dès lors, adopté une nouvelle loi qui, sans introduire de réformes visant à résoudre l'ensemble de ce problème extrêmement complexe, se limite surtout à créer une nouvelle compagnie d'assurances — un « pool » de différentes compagnies — qui pourrait couvrir tous les médecins de l'Etat à un taux d'environ 10 % plus élevé que le prix actuel. Mais la plupart des médecins de New-York, surtout ceux pratiquant dans les quartiers populaires et qui gagnent infiniment moins que ceux de Manhattan, dont le revenu annuel est estimé à douze de 100 000 dollars et souvent

encore beaucoup plus, ont refusé cette augmentation. Le gouverneur de l'Etat de New-York, M. Hugh Carey, s'étant refusé à toute négociation avec les délégués représentant l'Association médicale de New-York, la grève du zèle fut décidée à partir du 1^{er} juin. Mais il est devenu rapidement évident que cette grève était tout autre chose qu'un succès. Les médecins « riches » ne l'ont pas toujours respectée et les hôpitaux concernés ont vu leurs recettes diminuer rapidement. Certains même furent menacés de faillite et la plupart ont dû mettre au chômage temporaire une partie du personnel subalterne, provoquant mécontentement et menaces de grève. Par contre, les hôpitaux municipaux étaient débordés, les médecins travaillant dans ces établissements étant assurés par leur intermédiaire.

Avocats et indicateurs

Finalement, on se mit d'accord sur un compromis : les médecins ont suspendu la grève. Le gouverneur Carey a nommé une commission d'enquête, composée de plusieurs médecins, de membres de la législature et de juristes, qui doit en janvier 1976 recommander des modifications de la loi au sujet de la responsabilité médicale. Les médecins exigent d'abord que la loi précise exactement ce qui doit être tenu pour « négligence médicale ».

Actuellement, les médecins qui risquent le plus sont ceux qui innovent le plus, surtout dans les interventions chirurgicales. Par contre, les autres médecins ont tendance à vou-

loir se protéger à l'avenir. Ils prescrivent à leurs malades beaucoup d'examen parfaitement inutiles, comme par exemple des radiographies abusives. Tout cela augmente considérablement le coût du traitement.

En outre, les médecins veulent imposer une limite légale aux honoraires des avocats qui représentent les anciens malades dans les procès de négligence. Selon les médecins, la prolifération des procès en question est due surtout aux nombreux avocats qui proposent aux anciens malades (il paraît que pour les trouver ils se servent d'un réseau d'indicateurs) de mener leur procès gratuitement, mais en se réservant le droit de percevoir de 30 à 50 % de l'indemnité finale.

Les avocats, bien sûr, démentent cette assertion et disent que, les procès étant très longs et très coûteux, un « arrangement » pareil offre à la plupart des anciens malades qui se jugent victimes de médecins négligents ou malhonnêtes la seule chance d'obtenir des indemnités.

New-York n'est pas le seul endroit aux Etats-Unis où le problème de la responsabilité médicale soit devenu aussi aigu. Récemment, les médecins de Los Angeles et de San-Francisco se sont mis en grève pour la même raison, et l'Etat de Californie a adopté une nouvelle loi. Dans les autres villes des Etats-Unis, le problème est également devenu critique, et les solutions proposées trouvent chacune leurs partisans et leurs adversaires déterminés.

PHILIPPE BEN.

UN CONGRÈS DE DIÉTÉTIQUE A MARSEILLE

L'éducation nutritionnelle doit commencer dès la naissance

Délaissant la biochimie alimentaire, les Seizièmes Journées nationales de diététique, qui ont eu lieu à la faculté de médecine de Marseille récemment, avaient pour thème un sujet social : « La diététicienne, son rôle dans l'éducation sanitaire du bien portant et du malade. »

Ces journées, organisées par l'équipe du professeur Jean Vague, chef de clinique endocrinologique du C.R.U. la Timone, avaient réuni près de sept cents participants venus de toute la France, mais aussi de Belgique, des Pays-Bas, du Canada, qui ont pu comparer leurs expériences.

UNE constatation et ses causes ont dominé les deux jours de débat. Aussi bien en milieu hospitalier, où l'on dénombre en moyenne une diététicienne pour deux cents cinquante malades (il en faudrait au minimum une pour cent), que dans les collectivités de bien portants, la France manque de spécialistes en diététique.

Retrouver le « bon » instinct alimentaire

« Or l'homme est le seul animal terrestre qui ait perdu l'instinct alimentaire lui permettant de discerner ce qui est favorable ou non à sa santé. Il vit d'habitudes et se forge, dès l'enfance, son profil futur d'adulte, dans la mesure où « nous sommes ce que nous mangeons ». D'où la nécessité de commencer cette éducation nutritionnelle dès la petite enfance (et même avant en l'organisant pour la femme enceinte).

Cette éducation entre dans le cadre d'une véritable médecine préventive. La diététique est la médecine de l'homme en bonne santé, et l'homme sain se conditionne dès l'enfance. C'est pourquoi les journées nationales se sont achevées sur l'adoption d'un vœu qui sera transmis aux ministères intéressés. Il concerne trois millions d'écoliers français, et soumet, en se référant aux textes de loi sur l'hygiène alimentaire et à la nutrition de l'écolier, l'accélération de la mise en place, dans chaque département, d'un vétérinaire-inspecteur des collectivités scolaires et la mise en

place d'un conseiller technique alimentaire (diététicienne spécialisée), qui serait rattaché à la direction de l'action sanitaire et sociale, chargé de diffuser aux collectivités scolaires l'éducation alimentaire.

Il a été souhaité que les programmes scolaires s'enrichissent, dès l'école primaire, d'un chapitre traitant de façon vivante de la nutrition humaine. Pour coordonner les actions du vétérinaire-inspecteur et du conseiller technique et établir des liaisons aux niveaux préfectoral, rectoral et

municipal, il sera souhaitable que chaque recteur d'académie soit assisté d'un délégué académique pour les restaurants d'enfants, comme c'est le cas dans l'académie de Lyon.

« Pour cela, a souligné le professeur Vague dans sa conclusion, il est indispensable que s'opère une collaboration étroite entre le ministère de la santé et les universités, le premier assurant la partie technique, les seconds se chargeant de l'aspect pédagogique. »


JEAN CONTRUCCIL

TRANSFORMER LE CERVEAU
PAR MAYA PINES

« Un progrès terrifiant et un best seller aux Etats-Unis » (L'EXPRESS)

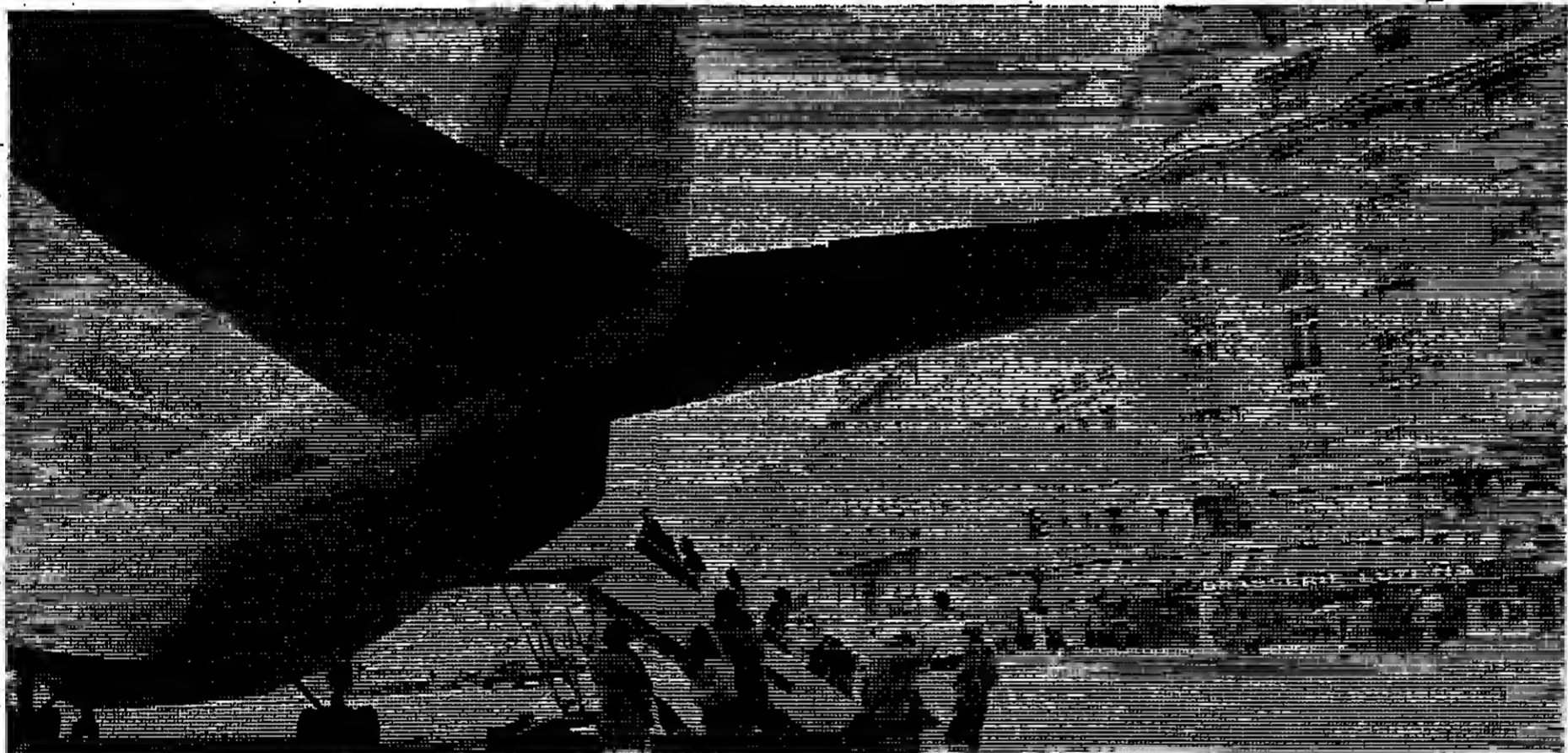
« Un livre grave, qui mérite une grande audience car il pose la question fondamentale de notre survie » (LE FIGARO)

« Se lit avec fascination » (ELLE)



BUCHET/CHASTEL
18, rue de Condé 75006 PARIS

Les vitrines de la rue de Sèvres sont à Orly.



«AEROPORT DE PARIS», c'est Paris en résumé, en 109 boutiques, 18 restaurants, 4 hôtels, 2 cinémas : une sélection raffinée des articles et des plaisirs de Paris. Les achats, les cadeaux, les services des Champs-Élysées, de l'Opéra, de la rue de Sèvres, du Faubourg Saint-Honoré. Le pyjama de soie et le pardessus en loden, l'eau de toilette et le réveil électronique, le coiffeur et le dernier Goncourt.

En une heure d'aéroport, vous faites les courses d'un après-midi en ville. Et derrière les douanes, vous êtes admis dans le monde des boutiques hors taxes. «AEROPORT DE PARIS»: 4 grandes adresses pour gagner de l'argent et du temps.

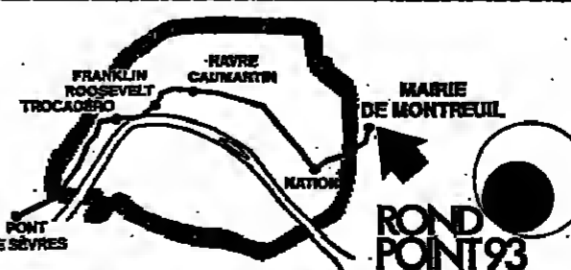
AEROPORT DE PARIS: boutiques, services, restaurants, hôtels, comme à Paris.

Orly-Sud, Orly-Ouest, Le Bourget, Roissy-Charles-de-Gaulle.

380^F
le m² en location pour vos bureaux

le **METRO** au pied de l'immeuble (Hayre-Caumartin à 20mn, ligne n°9)

- 28.000 m² divisibles par lots de 700 m² et 1.300 m²
- des prestations de qualité et des charges réduites au minimum
- le métro (ligne N° 9) et 8 lignes d'autobus au pied de l'immeuble
- à proximité du périphérique et des autoroutes
- en liaison rapide avec les 3 aéroports parisiens
- un centre d'affaires intégré, 50 commerces et une grande surface.



Jones Lang Wootton
80, avenue Marceau - 75008 Paris
Tél. 720.21.23

Sofra Cim
50, avenue Daumesnil - 75012 Paris
Tél. 346.13.00

ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

L'action de l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche Exploiter les bonnes idées des chercheurs au niveau régional et international

Professant de la deuxième Semaine internationale de l'innovation...

Créée en 1968, l'Anvar est la mission ingrate de prospecter les laboratoires scientifiques et techniques...

RECOURVIL, sélectionneur de bonnes idées, peut apporter son concours juridique et financier pour que ces propositions d'innovation...

Des revenus de licences encore limités

Une fois le dossier retenu, l'Anvar prend, ou non, un brevet, selon que la protection de l'invention est possible ou souhaitable...

Ce ne sont évidemment pas tant les grandes sociétés qui ont les moyens financiers et juridiques de protéger leurs idées...

Un secteur public plus novateur

Depuis 1970, on constate que le nombre des dossiers déposés à l'Anvar par les laboratoires publics n'augmente pas...

nouvelles et cette mise en relation des laboratoires et des entreprises se font avec des moyens réduits...

L'Anvar a tenu de développer son action. L'Anvar a désormais dix-huit correspondants en province qui coopèrent avec les autres agents régionaux de la D.G.R.S.T.

An niveau international, l'Anvar a pu signer plusieurs accords avec des organismes qui lui ressemblent, par exemple au Japon...

DOMINIQUE VERGÈSE.

Une piètre image de marque

Le Français se fait une piètre image de marque. L'opinion publique à l'étranger de la science et de la technique, jugée responsables de la dégradation du cadre et de la vie de la cité...

La mise sur le marché de produits nouveaux se poursuit, mais pour 24 % des Français à leurs besoins réels...

Cette vision du monde industriel, est à tempérer par les résultats réalisés par les constructeurs obtenus pour d'autres questions...

L'innovation se voit assigner des objectifs prioritaires d'abord, réduire les gaspillages de toute nature pour 50 % des personnes interrogées...

Deux plongées-record : - 326 mètres, mer du Labrador

Les 5 et 6 juin derniers, deux équipes de trois plongeurs de la COMEX (Compagnie maritime d'expertises) ont « reconnecté » pour le compte de la B.P. une tête de puits par 326 mètres de profondeur dans les eaux froides (+2 °C) de la mer du Labrador...

Quatre plongeurs du GISMER (Groupe d'intervention sous la mer) de la marine nationale viennent de descendre, eux aussi, à des profondeurs inédites...

durant un peu plus de sept jours. L'expérience de la marine nationale a pour but de tester l'ensemble du système « Triton-Griffon ».

RADIO-TÉLÉVISION

Vu

FEMMES POUR RIRE

On sortait, lundi, du « Cinéma pour rire » de TF 1. On venait de revoir Laurel et Hardy...

gile se vend bien, la femme forte reste en stock. La phlébotomie, tant mieux, tant plus...

On souriait encore qu'on se s'amusaient plus. On suivait maintenant, en attendant, ces propos sans originalité...

CLAUDE SARRAUTE.

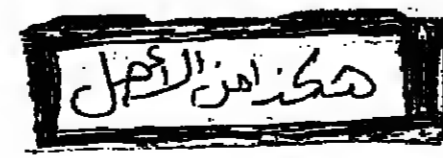
- MARDI 17 JUIN: M.M. Agnès Achille-Fouli, secrétaire d'Etat aux P.T.T. et André Labarthe, député... TRIBUNES ET DÉBATS: La Cinéma, exprime son opinion à la tribune libre de FR 3 à 19 h 40...

LES PROGRAMMES

- MARDI 17 JUIN: CHAÎNE I : TF 1: 20 h. 35 Les animaux du monde. CHAÎNE II (couleur) : A 2: 20 h. 35 Les dossiers de l'écran. CHAÎNE III (couleur) : FR 3: 20 h. 30 Western, film policier, aventure... MERCREDI 18 JUIN: CHAÎNE I : TF 1: 17 h. 45 Spécial TF 1: Anarchisme. CHAÎNE II (couleur) : A 2: 20 h. 35 Séries : Le Justicier, Les Frères ennemis... CHAÎNE III (couleur) : FR 3: 20 h. 30 Histoire du cinéma (cycle le cinéma et le romantisme)...

LES ROSENBERG NE DOIVENT PAS MOURIR d'Alain Decaux Un livre qu'il faut lire PERRIN

de la Recherche à la Prescription la vie du Médicament est une aventure exaltante. Nous restons persuadés que notre industrie n'est pas une profession comme les autres mais une branche particulièrement active dans sa démarche vers le progrès. un médecin



POLICE

LA JOURNÉE D'ACTION DU 17 JUIN

La Fédération syndicale de la préfecture de police met l'accent sur deux revendications essentielles: formation professionnelle et conditions de travail

La Fédération syndicale des personnels de la préfecture de police organisée ce mardi 17 juin, une journée d'action pour appuyer l'ensemble de ses revendications. Depuis le début de la matinée, des délégations de toutes les sections du syndicat se succèdent à la préfecture de police, boulevard du Palais, à Paris (8^e), où elles déposent une résolution de soutien au gouvernement...

Une délégation d'une cinquantaine de grévistes du « Parisien libéré » avait tenu à manifester sa solidarité avec les policiers. Elle s'est dispersée sans incident, après l'intervention d'un fonctionnaire de la préfecture. A ce propos, il faut rappeler que la Fédération syndicale des personnels de la préfecture de police avait souhaité que les forces de police n'interviennent pas contre les grévistes du « Parisien libéré » (le Monde du 12 juin).

— amélioration de la formation, titularisation des agents féminins, logement des fonctionnaires, fonctionnement des institutions sociales — devenaient autant de thèmes de réflexion pour les groupes de travail du C.F.P.P. chargés de formuler des propositions au ministre. Mieux, la F.S.P.P. elle-même — du fait de sa présence au sein de la Fédération autonome des syndicats de police — était appelée à participer de manière directe à ces travaux, dont les premières conclusions devraient être connues d'ici la fin du mois.

ANCIENS COMBATTANTS

LA COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940

M. Jacques Chirac présidera la cérémonie en hommage aux fusillés du Mont-Valérien

En l'absence de M. Valéry Giscard d'Estaing qui se rendra, le 18 juin, au camp d'Auschwitz, c'est M. Jacques Chirac, premier ministre, qui présidera la cérémonie commémorant l'appel lancé au général de Gaulle du 18 juin 1940, à 19 heures, au Mont-Valérien.

« En l'absence de M. Valéry Giscard d'Estaing qui se rendra, le 18 juin, au camp d'Auschwitz, c'est M. Jacques Chirac, premier ministre, qui présidera la cérémonie commémorant l'appel lancé au général de Gaulle du 18 juin 1940, à 19 heures, au Mont-Valérien. Une heure auparavant, à 18 heures, les anciens des Forces françaises libres se réunissent à l'association nationale des médaillés de la Résistance française, à la rampe de la flamme à l'Arc de Triomphe.

JUSTICE

Après l'ouverture d'une information contre X... à Grenoble

Une nouvelle affaire de fausses factures ?

Grenoble. — Le capital de la société des Ciments Vicat — troisième producteur français de ciment — a-t-il été en partie détourné de ses fins personnelles ?

Enquête judiciaire, qui a débüté voici deux mois, ne permet pas encore de le dire. L'information ouverte pour abus de biens sociaux, a demandé au parquet, et confiée à M. Daniel Farjo, juge d'instruction, est d'ailleurs dirigée — comme souvent en pareil cas — contre X...

L'affaire a commencé par l'envoi d'une lettre de dénonciation datée du 13 janvier 1975 et adressée à six des treize administrateurs de la société : elle était signée « des groupes d'associés ». Qu'importe, en fait, si le texte émanait vraiment des porteurs d'actions. Les auteurs indiqués surtout qu'ils ne pouvaient et plus tolérer que la situation continuât à se dégrader et que les fonds de la société soient détournés à des fins personnelles.

De notre correspondant. L'affaire a commencé par l'envoi d'une lettre de dénonciation datée du 13 janvier 1975 et adressée à six des treize administrateurs de la société : elle était signée « des groupes d'associés ». Qu'importe, en fait, si le texte émanait vraiment des porteurs d'actions. Les auteurs indiqués surtout qu'ils ne pouvaient et plus tolérer que la situation continuât à se dégrader et que les fonds de la société soient détournés à des fins personnelles.

Si le syndicat parisien reprend l'initiative sans attendre le terme des négociations — alors que la fédération autonome demande encore à ses syndicats d'attendre pour se prononcer que soient connues les grandes lignes du budget — c'est que ses dirigeants ont, semble-t-il, découvert que le temps joue contre eux. Démobilisés par le vote de la loi sur les journées de décembre, beaucoup d'adhérents ont été déçus de voir les discussions s'enliser dans un formalisme juridique. Certains ont même préféré quitter un syndicat jugé trop lent et trop conciliant avec l'administration.

Pour comprendre l'intérêt de l'opération, il faut connaître la composition du capital des sociétés considérées. La société Augereau, créée sous la forme d'une S.A.R.L. au mois de juillet 1969, transformée en S.A. au mois de février 1973, a été constituée au départ avec un capital de 100 000 francs apporté à 90 % par la famille Merceron-Vicat.

En cas de refus de l'administration de satisfaire certaines revendications — ou même en cas de temporisation — les élus-majors syndicaux porteraient certainement aux yeux des adhérents, une lourde part de responsabilité. Pour échapper à ce piège, la F.S.P.P. a préféré prendre les devants.

« Dans ces conditions, la famille Merceron-Vicat ne devait pas se trouver embarrassée pour faire valoir ses décisions dans les réunions du conseil d'administration. Or, que constate-t-on dans le court passé de cette société ? Quelle a été, par conséquent, la procédure des bénéfices, à trois augmentations de capital, faisant passer celui-ci de 100 000 francs à 1 million de francs en 1971, à 4 millions en 1972 et à 7 millions en 1974. Naturellement, ces opérations ont donné lieu chaque fois à la création de parts en

SPORTS

OMNISPORTS

Une proposition de loi des parlementaires communistes pour le développement de l'éducation physique

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale a, depuis le 4 juin, une proposition de loi tendant au développement de l'éducation physique et du sport. Cette initiative ne représente pas une réaction au projet de loi sur le développement du sport présenté par le gouvernement, a rappelé M. Guy Hermer, membre du bureau politique au cours d'un déjeuner-débat qui a eu lieu vendredi 13 juin. Ce n'est pas, en effet, le premier texte législatif présenté par le parti communiste ; celui-ci ne fait ici que rappeler ses positions.

« En cas de refus de l'administration de satisfaire certaines revendications — ou même en cas de temporisation — les élus-majors syndicaux porteraient certainement aux yeux des adhérents, une lourde part de responsabilité. Pour échapper à ce piège, la F.S.P.P. a préféré prendre les devants.

CYCLISME

Francesco Moser : un nouveau Gimondi ?

Dernière épreuve par étapes organisée en France avant le départ Aldo, il a remporté le Grand Prix des Nations en 1969, représenté aujourd'hui l'équipe italienne cycliste transalpine. Son ensemble de qualités physiques, auxquelles il ajoute le sens de la course et la maîtrise lui permet de s'affirmer sur les terrains les plus divers. Bon grimpeur et descendant remarquable, sprinter efficace de surcroît, il a contenu les attaques de Goetsch dans le massif des Cèvennes, réalisant une performance significative sur un parcours parfaitement adapté à la compétition en raison de sa variété.

Cet athlète de talent qui rappelle Felice Gimondi, n'a pas actuellement son équivalent au sein de l'effectif français. Il sera indispensable de le suivre dans le Tour de France, auquel il participera pour la première fois.

FOOTBALL

Le professionnalisme expérimenté au Dynamo de Kiev

Moscou. — L'Union soviétique s'apprête-t-elle à reconnaître le professionnalisme ? C'est ce qu'il faut le demander, à la lumière d'une expérience actuellement en cours à Kiev. Cette expérience, dont le presse soviétique ne dit pas un mot, pourrait en effet constituer une rampe en cas de sacro-saint principe de l'amateurisme, que l'on aime tant lui opposer à l'« esprit mercantile » du sport bourgeois.

De quel « esprit » ? Tout simplement de la création de la première équipe professionnelle de football. Cette expérience, car il ne s'agit officiellement que de cela — a été tentée avec la meilleure équipe du pays, le Dynamo de Kiev, qui fournit ses meilleurs éléments à la sélection nationale de l'U.R.S.S. D'ores et déjà, chaque membre de l'équipe va pouvoir se consacrer entièrement au football, grâce à un salaire extrêmement élevé : entre 900 et 1 200 roubles par mois. Rappela-t-on, pour se faire une idée de la somme, que le salaire moyen se situe en Union soviétique aux environs de 140 roubles par mois.

« En cas de refus de l'administration de satisfaire certaines revendications — ou même en cas de temporisation — les élus-majors syndicaux porteraient certainement aux yeux des adhérents, une lourde part de responsabilité. Pour échapper à ce piège, la F.S.P.P. a préféré prendre les devants.

« Dans ces conditions, la famille Merceron-Vicat ne devait pas se trouver embarrassée pour faire valoir ses décisions dans les réunions du conseil d'administration. Or, que constate-t-on dans le court passé de cette société ? Quelle a été, par conséquent, la procédure des bénéfices, à trois augmentations de capital, faisant passer celui-ci de 100 000 francs à 1 million de francs en 1971, à 4 millions en 1972 et à 7 millions en 1974. Naturellement, ces opérations ont donné lieu chaque fois à la création de parts en

Quatorze personnalités (1) viennent d'annoncer la création d'un comité national pour l'ordination du 8 mai (2) « afin de donner l'ampleur nécessaire à cette commémoration de la victoire des peuples libres sur le nazisme et le fascisme et pour protester contre l'indimentable suppression de la cérémonie officielle ». Ces personnalités ont adressé une lettre à M. Valéry Giscard d'Estaing, lettres dans laquelle les signataires écrivent notamment, à propos de la suppression des manifestations du 8 mai : « Cette décision désolante, si elle devait être maintenue, priverait la signification d'un outrage à l'égard des anciens combattants de 1939-1945, et des victimes des nazis et du fascisme qui ont été sacrifiés pour la liberté de la France. »

« En ce qui nous concerne, monsieur le Président, quelle que soit votre décision, nous ferons tout le nécessaire pour que la victoire des peuples libres sur le nazisme demeure dignement commémorée comme toujours en France. »

« Dans ces conditions, la famille Merceron-Vicat ne devait pas se trouver embarrassée pour faire valoir ses décisions dans les réunions du conseil d'administration. Or, que constate-t-on dans le court passé de cette société ? Quelle a été, par conséquent, la procédure des bénéfices, à trois augmentations de capital, faisant passer celui-ci de 100 000 francs à 1 million de francs en 1971, à 4 millions en 1972 et à 7 millions en 1974. Naturellement, ces opérations ont donné lieu chaque fois à la création de parts en

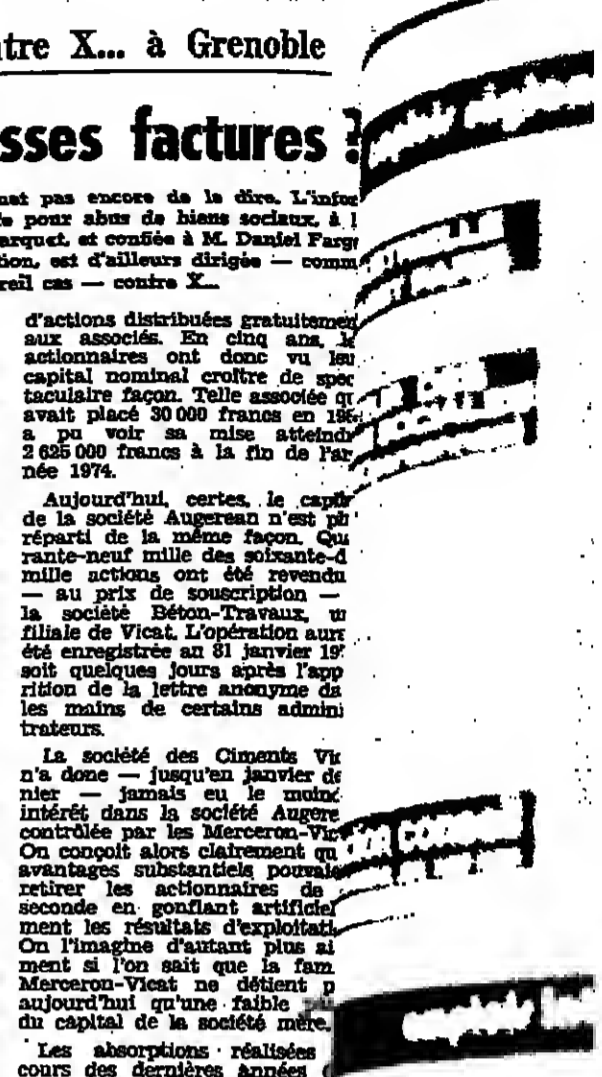
« Dans ces conditions, la famille Merceron-Vicat ne devait pas se trouver embarrassée pour faire valoir ses décisions dans les réunions du conseil d'administration. Or, que constate-t-on dans le court passé de cette société ? Quelle a été, par conséquent, la procédure des bénéfices, à trois augmentations de capital, faisant passer celui-ci de 100 000 francs à 1 million de francs en 1971, à 4 millions en 1972 et à 7 millions en 1974. Naturellement, ces opérations ont donné lieu chaque fois à la création de parts en

ATHLÉTISME

Prévue les 4 et 5 juillet

LA RENCONTRE UNION SOVIÉTIQUE-ÉTATS-UNIS EST ANNULÉE

L'Amateur Athletic Union (A.A.U.), confédération omnisports américaine, a annoncé lundi 16 juin que la rencontre Union soviétique-Etats-Unis qui devait avoir lieu les 4 et 5 juillet à Kiev était annulée en raison de « diverses violations de contrats effectuées par la Confédération des sports d'Union soviétique ». L'une de ces violations est le refus d'accorder à l'A.A.U. le bénéfice des droits de retransmission télévisée de la rencontre qui devaient financer le voyage de l'équipe américaine.



« Dans ces conditions, la famille Merceron-Vicat ne devait pas se trouver embarrassée pour faire valoir ses décisions dans les réunions du conseil d'administration. Or, que constate-t-on dans le court passé de cette société ? Quelle a été, par conséquent, la procédure des bénéfices, à trois augmentations de capital, faisant passer celui-ci de 100 000 francs à 1 million de francs en 1971, à 4 millions en 1972 et à 7 millions en 1974. Naturellement, ces opérations ont donné lieu chaque fois à la création de parts en

« Dans ces conditions, la famille Merceron-Vicat ne devait pas se trouver embarrassée pour faire valoir ses décisions dans les réunions du conseil d'administration. Or, que constate-t-on dans le court passé de cette société ? Quelle a été, par conséquent, la procédure des bénéfices, à trois augmentations de capital, faisant passer celui-ci de 100 000 francs à 1 million de francs en 1971, à 4 millions en 1972 et à 7 millions en 1974. Naturellement, ces opérations ont donné lieu chaque fois à la création de parts en

« Dans ces conditions, la famille Merceron-Vicat ne devait pas se trouver embarrassée pour faire valoir ses décisions dans les réunions du conseil d'administration. Or, que constate-t-on dans le court passé de cette société ? Quelle a été, par conséquent, la procédure des bénéfices, à trois augmentations de capital, faisant passer celui-ci de 100 000 francs à 1 million de francs en 1971, à 4 millions en 1972 et à 7 millions en 1974. Naturellement, ces opérations ont donné lieu chaque fois à la création de parts en

« Dans ces conditions, la famille Merceron-Vicat ne devait pas se trouver embarrassée pour faire valoir ses décisions dans les réunions du conseil d'administration. Or, que constate-t-on dans le court passé de cette société ? Quelle a été, par conséquent, la procédure des bénéfices, à trois augmentations de capital, faisant passer celui-ci de 100 000 francs à 1 million de francs en 1971, à 4 millions en 1972 et à 7 millions en 1974. Naturellement, ces opérations ont donné lieu chaque fois à la création de parts en

Handwritten signature or text in Arabic script.

Table with 2 columns: La ligne, La ligne T.E. and rows for OFFRES D'EMPLOI, DEMANDES D'EMPLOI, CAPITAUX DU PROPOSITIONS COMMERC.

ANNONCES CLASSEES

Table with 2 columns: La ligne, La ligne T.E. and rows for L'IMMOBIER, EXCLUSIVITES, L'AGENDA DU MONDE.

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

SAT Groupe C.G.E. DEPARTEMENT GENERATEURS SPECIAUX vous propose à ROMAINVILLE (93) le poste : INGENIEUR développement asservissements

150.000 Fr.+ DIRECTEUR COMMERCIAL Nous sommes une industrie mécanique de biens d'équipement 140.000.000F de C.A. - 65% à l'export

Société de Presse Spécialisée recherche UN ANALYSTE PROGRAMMEUR Chef de service administratif

ENTREPRISE BORDELAISE recherche ADJOINT AU CHEF DU PERSONNEL Agé 30 ans min.

Société Industrielle 1.200 pers. fabricant développements d'équipement recherche JEUNE DIRECTEUR DE FABRICATION A.M., E.M.S.I. ou équivalent.

etap IMPORTANT GROUPE CHARPENTES METALLIQUES ET BATIMENTS INDUSTRIELS recherche ETRE RATTACHE AU P.-D.G. DIRECTEUR ACHATS-APPRO

MOULINEX recherche CADRE COMPTABLE CHEF DE SERVICE DECS, FREL ou équivalent, ayant minimum 2 à 3 ans d'expérience.

etap 4 rue Massenet 75016 PARIS recherche Pour son département MARKETING EUROPE, le filiale leader d'un très important HOLDING ALIMENTAIRE

DIRECTEUR INDUSTRIEL 220.000 +- PARIS Président Directeur Général d'un groupe électromécanique français leader et performant dans sa branche.

Chef des approvisionnements 80 000 F - PARIS Une société française filiale d'une société américaine spécialisée dans la commercialisation et distribution de matériel de reproduction crée le poste de Chef des Approvisionnements.

95.000 fr.+ chef de zone EXPORT Nous vendons nos matériels d'équipement mécanique pour 70% à l'export avec une forte progression.

BOUYGUES ingénieurs grandes écoles P. M. C. - CENTRALE - T. P. - MINES - A. M. De nombreuses possibilités de carrières s'ouvrent à vous dans notre Groupe dans les domaines :

IMPORTANTE ENTREPRISE Z.I. CLAMART recherche pour son service informatique équipé d'un I.B.M. 370 sous DOS/VS

Société du Groupe TECHNIPI GUIGUES S.A. spécialisée dans le domaine du traitement des eaux et de la protection de l'environnement recherche pour son bureau parisien (en création) ingénieur délégué

Handwritten signature or note at the bottom of the page.

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.E.		
Offres d'emploi "Place de marché"	34,00	39,70		
minimum 16 lignes de hauteur	38,00	44,37		
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03		
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	66,00	75,99		

L'IMMOBILIER	La ligne	La ligne T.E.
Achat-Vente-Location	26,00	28,10
EXCLUSIVITÉS	30,00	33,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

ANNONCES CLASSEES

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

BOUYGUES

GRANDS TRAVAUX FRANCE ET ETRANGER

Notre Groupe connaît une croissance rapide et ordonnée qui a amené notre chiffre d'affaires à 2 milliards de francs. Nous courons aujourd'hui tous les domaines du bâtiment et des travaux - publics avec une dimension internationale. C'est en particulier pour nos marchés de l'étranger que nous recherchons des :

ingénieurs débutants Aux ingénieurs aimant l'action, nous proposons de participer à la direction globale d'un ouvrage (la technique, la gestion, les hommes). L'expérience du chantier - base de notre activité - vous permettra d'accéder à des responsabilités autonomes.

ingénieurs confirmés nous vous proposons une nouvelle dimension professionnelle sur des chantiers tels que :

Le Port Pétrolier du Havre, le Gazoduc du Lac Léman, les Centrales Nucléaires du Bugey, le stade olympique de Téhéran, la Ville nouvelle de Shiraz...

Enfin, nous recherchons quelques hommes qui soient de véritables « patrons » de grands chantiers, ou qui soient prêts à le devenir. Le développement et la diversité de nos activités nous permettent de garantir des perspectives d'évolution vraiment intéressantes dans les secteurs : bâtiment, génie-civil, ouvrages d'art, constructions industrielles, travaux routiers, offshore. Une certaine pratique de l'anglais est un atout.

Nous préférons que vous écriviez à Max VERMOTE - Directeur du Personnel de BOUYGUES - 381 Avenue du Général de Gaulle 92140 CLAMART

THOMSON-CSF

DIVISION SYSTEMES ELECTRONIQUES
SECTEUR TRAFIC ROUTIER

recherche

INGENIEUR GRANDE ECOLE

Ayant bonne expérience industrielle et commerciale pour négociations contrats et suivi d'affaires avec grandes administrations, dans le domaine de la régulation électronique du trafic routier et urbain.

Capable de s'intégrer à une équipe en expansion. Dynamisme commercial indispensable. Goût des contacts humains. Anglais indispensable et possibilité de perfectionnement.

Possibilité de prendre à terme la responsabilité d'un des secteurs d'activités du domaine.

Envoyer C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel, 1, rue des Mathurins, - 82 - BAGNEUX.

PRIMISTERES
FELIX POTIN

Importante Société de distribution alimentaire, 3500 personnes - recherche

1 ADJOINT AU DIRECTEUR DU PERSONNEL

âgé d'au moins 35 ans, licencié en Droit, expérience professionnelle étendue acquise dans le poste de Chef du personnel ou Adjoint.

Fortes motivations pour les relations humaines, négociateur.

Préférence sera donnée au candidat connaissant le secteur de la distribution.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prêt à : PRIMISTERES - Direction du Personnel B.P. 29, 93120 La Courneuve

chef comptable

70 000 F

Une société française (S.A. 20 M. 75 personnes), spécialisée dans la commercialisation d'équipement médico-chirurgical, souhaite confier la direction de son service comptable qui comprend 4 personnes à un jeune chef comptable âgé d'au moins 25 ans, possédant une formation de type DECS et ayant dirigé un service de comptabilité générale. Il participera à l'établissement des états comptables (compte d'exploitation et bilan), préparera la paie, contribuera les déclarations sociales et fiscales, suivra la trésorerie et sera en relation avec les banques. Il veillera au respect des règles administratives concernant les reportages et les marchés traités avec l'Etat.

Dans un premier temps, le poste est à pourvoir à PARIS, mais cette société se décentralise, il faut pouvoir résider à CHARENTAIS courant 1976.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la pli, 22524 (à mentionner sur l'envoi).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75005 Paris (Métro de l'ANCREP)

La filiale française d'une importante Société Américaine dont la grande activité concerne les matériaux de construction et d'isolation crée la fonction de

DIRECTEUR des RELATIONS HUMAINES

Responsable de l'élaboration, l'ajustement l'application de la politique humaine de l'entreprise, le titulaire prendra en charge l'ensemble de la fonction personnel et aura permanence une mission d'assistance et conseil auprès des directeurs des cinq unités de production implantées en France.

Ce cadre, de 33 ans minimum, mettra les différents aspects de la fonction et possèdera une expérience confirmée de direction personnel acquise en milieu industriel.

Nous vous remercions d'écrire, sous réf. 52E

contor 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

Importante Société Aéronautique recherche un

INGENIEUR RESPONSABLE-SYSTEME

Il est responsable d'une équipe de 4 ingénieurs, il participe à la conception système et au développement de projets importants.

- Il conviendrait pour ce poste d'avoir une expérience d'environ 8 ans en informatique embarquée, militaire de préférence.
- Un profil de carrière, comprenant une expérience HARDWARE chez un constructeur par exemple (unités centrales - accès mémoire - unités d'échanges) et une expérience SOFTWARE sur petites machines (assembleur - temps réel) serait particulièrement adapté pour le poste.
- La pratique courante de l'anglais est indispensable en raison de contacts et déplacements à l'étranger.

Adressez C.V. lettre manuscrite à PARFRANCE P.A. sous n° 4105 4, rue Robert Eschène 75008 Paris qui transmettra

CLOISONS AMOVIBLES INDUSTRIALISEES offre une situation évolutive et vivante à un jeune diplômé d'une école supérieure de commerce (ou ingénieur - IAE par exemple) ayant au moins 2 ans d'expérience (entreprise de bâtiment de préférence). Le candidat que nous recherchons sera le

responsable du bureau d'études commerciales et d'analyse de gestion

Il analysera toutes les informations centralisées par le bureau d'études commerciales, pour en communiquer une synthèse opérationnelle aux responsables de la vente. Il assurera le suivi de l'évolution des affaires en analysant la gestion des contrats de travaux en cours. A la fois analyste et gestionnaire, il devra aussi s'impliquer dans le management quotidien avec un sens profond du contact. Il aura au moins de bonnes notions d'anglais.

Ecrivez nous directement, en joignant un C.V. détaillé.

HAUSERMAN
43, Rue de la Brèche aux Loups 75012 PARIS

IMPORTANT GROUPE CONSTRUCTIONS AERONAUTIQUES recherche pour unités de production

BANLIEUE OUEST

MÉDECIN du TRAVAIL

(TEMPS COMPLET)

Titulaire C.E.S. médecine du travail

Rattaché à une Direction des Relations Humaines pratiquant une politique de Personnel audacieuse en étroite liaison avec la direction générale, ce poste, bien rémunéré, offre la possibilité d'études prospectives notamment en matière de médecine préventive et d'amélioration des conditions de travail.

Adr. lettre, C.V., photo et présentons, n° 12131, CONTEXSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, qui tr.

ADJOINT DIRECTEUR

pour usine 80 kms OUEST PARIS (300 personnes) fabricant outillage mécanique

Ce poste conviendrait à un Ingénieur A.M. ou équivalent, âgé de 30 ans minimum, ayant une expérience professionnelle acquise de préférence dans la mécanique, capable d'assumer des responsabilités.

Connaissances de l'allemand nécessaires.

Adr. C.V. et prétentions sous réf. 2366

SEREP 92, Bd Malesherbes 75008 - PARIS

IMPTÉ SOCIÉTÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS Proche banlieue SUD-OUEST recherche

INGENIEUR

Position II ou III A

Connaissant les problèmes de communications de message

Adressez C.V., présentons et photo à n° 12470, CONTEXSE Publ. 20, av. Opéra, Paris (1^{er}), qui tr.

Entreprise à vocation de « General Contractor » faisant partie des premiers Groupes de constructions français, recherche un

Ingénieur d'affaires

Expérience ENGINEERING.

- Sur des projets d'importance internationale, il aura d'abord des missions à caractère commercial : - recherche de marchés, études, remise de prix ; - la réalisation avec les responsables techniques et financiers.
- L'HOUME : c'est un Ingénieur de préférence bilingue, ayant 3 à 10 ans d'expérience dans l'Engineering et parvenu à la maîtrise globale de constructions industrielles clés en main.

Ecrire avec photo et présentons sous référence 1732 à ORGANISATION ET PUBLICITE 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmet.

Dans le cadre de ses activités matières premières chimiques, un groupe international recherche

UN VENDEUR

Basé à PARIS

Il sera chargé de vendre à une clientèle industrielle des produits chimiques du groupe. vos présentons vous à un homme de 30 ans minimum, ayant une bonne expérience de la vente de produits similaires.

Merci d'envoyer C.V., présentons et photo à : N° 9259 PUBLICITE ROGEE BLEY, 101, rue Beaumart, 75002 PARIS, qui transmettra.

Importante Société Centre de Paris recherche

PREPARATEUR D'APPLICATIONS

responsable préparation technique et fonctionnelle des applications devant être effectuées dans Centre Traitement de l'Informatique. Avant connaissance application de gestion et connaissance du JCL et un langage programmation.

Environ 2 ans d'expérience dans poste similaire.

Bonnes connaissances d'anglais.

Ecr. avec C.V., n° 13.115, ConTEXSE Publ. 20, av. de l'Opéra, Paris-1^{er}, qui transmet.

FOREX NEPTUNE

PREMIERE ENTREPRISE MONDIALE DE FABRIQUE ENROULEUR

jeune ingénieur d'études

Equipements de forage

MONTRIGNE ANGLAIS SOUHAITE Ce poste implique une formation A.M. ou équivalent et une expérience de l'Engineering d'au moins trois années. Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Informations-Carières SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés. Référence 615 37, rue du Général Foy 75008 Paris.

BANQUE PRIVÉE recherche

ACTUAIRE

Diplômé de l'Institut des actuaires français. Plusieurs années d'expérience, Banques, Compagnies d'Assurances, Caisses de Retraite.

Adressez C.V. et présentons à SWEBBETE, S.P. 269, 75424 Paris Cédex 04, sous n° 1513, qui transmet.

CISI COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE recherche

Chefs de projet

(Applications de gestion)

diplômés de l'enseignement supérieur. Plusieurs années d'expérience indispensables dans le domaine des applications de gestion. Ils appliquent des méthodes modernes d'analyse et respectent les contraintes de coût et de délai sur lesquels ils s'engagent. Capables d'assumer l'organisation et la direction d'équipes non permanentes, ils doivent avoir le sens des relations humaines.

Ecrire avec C.V. et présentons à CISI, 35, bd Bruns, 75680 PARIS - Cedex 14 ou téléphoner 842-60-00.

RESPONSABLE administratif et comptable

Le Directeur Général d'une Société dynamique (100 personnes) recherche un collaborateur, 30 ans min., ayant rigueur pour prendre en charge les services administratifs et comptables et souplesse pour les dépasser et participer pleinement à la gestion de l'entreprise.

Lieu de travail : ST MAUR (94)

Pour obtenir inf. compl. écrire sous référence 6127 A à

ego 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

مکان العمل

Table with 2 columns: 'OFFRES D'EMPLOI' and 'DEMANDES D'EMPLOI'. Includes statistics for 'La Région Ile de France' and 'La Région P.C.'.

ANNONCES CLASSEES

L'immobilier exclusivités

appartements vente

Paris
PARC MONCEAU
2 P., 85 M²
16° DAUPHINE - 64 appart.
5° PARIS
MARNES
R. des Ecoles - total placement
STUD. P.X. EXCEPT. 549-450.

appartements vente

Paris
13° - GOBELINS
Inhabitable neuf, tout confort
94, FG POISSONNIERE
MONTMARNASSE
MONTMARNASSE
MONTMARNASSE

constructions neuves

A 200 mètres de la gare de
VANVES - MALAKOFF
92 - MALAKOFF
STUDIOS AU 3 PIÈCES
92 - VANVES

locaux industriels

TRAPPES LUMIERE
A LOUER
25.000 m² d'entrepôts divisibles
et adaptables à partir de 600 m²
AVANTAGES
Zone industrielle de Trappes

bureaux bureaux

HERON BUILDING MONTMARNASSE

20.000 m² de bureaux à louer
disponibles début 1975
18 étages de bureaux modernes
et fonctionnels dont le dernier est
des quartiers d'affaires de Paris.

Richard Ellis
37, rue de la Doune,
75008 Paris, Tél. : 25-27-90/33-23-33

bureaux bureaux

BOULOGNE

BOULOGNE
BOULOGNE
BOULOGNE

locaux meublés

CHATOU

CHATOU
CHATOU
CHATOU

maisons de campagne

VALLEE CHEVREUSE

VALLEE CHEVREUSE
VALLEE CHEVREUSE
VALLEE CHEVREUSE

locaux non meublés

78 NOUDAN

78 NOUDAN
78 NOUDAN
78 NOUDAN

immeubles

SAINT-JAMES

SAINT-JAMES
SAINT-JAMES
SAINT-JAMES

locaux commerciaux

COLOMBES

COLOMBES
COLOMBES
COLOMBES

terrains

TERRAIN

TERRAIN
TERRAIN
TERRAIN

propriétés

LIÈGEUX

LIÈGEUX
LIÈGEUX
LIÈGEUX

appartements occupés

PL. PANtheon

PL. PANtheon
PL. PANtheon
PL. PANtheon

hotels-partic.

MARSAIS

MARSAIS
MARSAIS
MARSAIS

fermettes

EXPEP ARDECHE

EXPEP ARDECHE
EXPEP ARDECHE
EXPEP ARDECHE

demande

ING. ch. sans salaire

ING. ch. sans salaire
ING. ch. sans salaire
ING. ch. sans salaire

appartements achat

Recherche Paris-19

Recherche Paris-19
Recherche Paris-19
Recherche Paris-19

locaux commerciaux

COLOMBES

COLOMBES
COLOMBES
COLOMBES

fermettes

EXPEP ARDECHE

EXPEP ARDECHE
EXPEP ARDECHE
EXPEP ARDECHE

appartements achat

Recherche Paris-19

Recherche Paris-19
Recherche Paris-19
Recherche Paris-19

locaux commerciaux

COLOMBES

COLOMBES
COLOMBES
COLOMBES

locaux commerciaux

COLOMBES

COLOMBES
COLOMBES
COLOMBES

locaux commerciaux

COLOMBES

COLOMBES
COLOMBES
COLOMBES

locaux commerciaux

MARX-DORMOY

MARX-DORMOY
MARX-DORMOY
MARX-DORMOY

locaux commerciaux

COLOMBES

COLOMBES
COLOMBES
COLOMBES

locaux commerciaux

COLOMBES

COLOMBES
COLOMBES
COLOMBES

locaux commerciaux

COLOMBES

COLOMBES
COLOMBES
COLOMBES

les annonces classées du Monde sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h. 30. 233.44.31 ou 233.44.21

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

Journal officiel

MOTS CROISÉS

SITUATION LE 17-6-75 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 18-6-75 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ 1/4 de mm)
Zone de pluie ou neige
Front chaud
Front froid
Front occlus

Sont publiés au Journal officiel des 16 et 17 juin 1975 :

UN DÉCRET :
Portant création de sept postes de secrétaire adjoint à la section de commerce du conseil de prud'hommes de Paris.

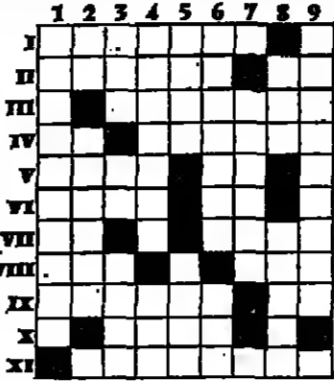
UN ARRÊTÉ :
Modifiant la liste des services hospitaliers de chirurgie visés aux articles 2, 3 et 7 de l'arrêté du 16 octobre 1973 relatif au certificat d'études spéciales de chirurgie générale.

Visites, conférences

MERCREDI 18 JUIN

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES :
Calais nationaux des monuments historiques, 14 h. 45, entrée place de la Sorbonne.
Exposition Paléozoïque à la chapelle de la Sorbonne, 15 h.
Maison de la République, 15 h.
Maison de la République, 15 h.
Maison de la République, 15 h.

PROBLÈME N° 1178



Finir par ne plus manger que sur l'herbe ; Il en est question dans Werther. - 4. Emirent certains cris ; Pas tout à fait long. - 5. Vit dans la corruption ; Justifié chez certains le désir d'avoir un garçon. - 6. Écartant les lèvres ; Orientation. - 7. Charmeurs nés. - 8. Génie ; Au bas d'une colonne. - 9. Rendirent poil.

Solution du problème n° 1177

Horizontalement
I. Chevreuil. - II. Hiver ; Rat. - III. Al ; Népe. - IV. Nassau ; Es. - V. Sources. - VI. Verres. - VII. ENE ; Ru. - VIII. Sisso-ron. - IX. Suret. - X. Adam (au deux fils) ; Emel. - XI. Saig-née.

Verticalement

I. Chansons ; As. - 2. Hl ; AO ; Toda. - 3. Evanes ; Al. - 4. Vélèrent ; MG. - 5. Br ; Afrées. - 6. Nuer ; Ruée. - 7. Ure ; Su ; Orme. - 8. Râpé ; Ernée. - 9. Etés ; Su ; TTC.

GUY BROUTY.

Enseignement Primaire et Secondaire privé

ÉCOLE INTERNATIONALE

Cours ANNUELS et VACANCES INTERNAT - EXTERNAT
Château des Bergeries
92120 DRAVRY - Tél. 903-70-83

VERTICALEMENT

I. Ont de bonnes dents. - 2. Acteur des gazelles alibés ; Mécontents. - 3. Abréviation.

évolution probable du temps en France entre le mardi 17 juin à 0 h et le mercredi 18 juin à 0 h.
Une crête anticyclonique, prolongée vers le sud-ouest, se maintiendra en France au cours de la soirée envisagée. Une amélioration progressive sera ressentie à partir de la nuit, les nuages restant toutefois plus abondants vers le sud-ouest et le Nord, au bordure contrastée perturbée océanique qui évoluera autour de ces hautes pressions.

Mercredi 18 juin, à l'exception de quelques averses des Alpes à la fin de la journée, le ciel sera très nuageux dans le Centre et le Sud-Ouest, il fera beau ailleurs.
Une crête anticyclonique, prolongée vers le sud-ouest, se maintiendra en France au cours de la soirée envisagée. Une amélioration progressive sera ressentie à partir de la nuit, les nuages restant toutefois plus abondants vers le sud-ouest et le Nord, au bordure contrastée perturbée océanique qui évoluera autour de ces hautes pressions.

indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 juin : le second, le minimum de la nuit du 18 au 19 :
Alger, 34 et 14 degrés ; Biarritz, 22 et 15 ; Bordeaux, 20 et 15 ; Brest, 16 et 6 ; Caen, 17 et 9 ; Charbourg, 10 et 8 ; Clermont-Ferrand, 19 et 10 ; Dijon, 19 et 10 ; Grenoble, 18 et 10 ; Lille, 19 et 10 ; Lyon, 18 et 10 ; Marseille, 21 et 15 ; Nancy, 19 et 10 ; Nice, 22 et 15 ; Paris - Le Bourget, 20 et 10 ; Pau, 18 et 9 ; Perpignan, 19 et 12 ; Rennes, 16 et 10 ; Strasbourg, 15 et 10 ; Tours, 18 et 11 ; Toulouse, 20 et 9 ; Poitiers, 17 et 10.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 18 et 5 degrés ; Athènes, 20 et 22 ; Brno, 19 et 8 ; Bruxelles, 19 et 11 ; La Ciotat, 34 et 21 ; Las Canarias, 24 et 15 ; Coppenhague, 13 et 6 ; Genève, 18 et 8 ; Lisbonne, 21 et 12 ; Londres, 17 et 10 ; Madrid, 22 et 10 ; Moscou, 26 et 17 ; New-York, 26 et 19 ; Paris - de Majorque, 23 et 15 ; Rome, 27 et 20 ; Stockholm, 15 et 13 ; Téhéran, 32 et 20.

BONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.
Mais pour permettre à ceux qui ne peuvent pas se rendre eux-mêmes dans les bureaux de l'abonnement, nous avons organisé des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines aux conditions suivantes :

FRANCE :
Quinze jours 28 F
Trois semaines 38 F
Un mois 54 F
STRANGER (voir ordinaire) :
Quinze jours 27 F
Trois semaines 38 F
Un mois 54 F

EUROPE (avion) :
Quinze jours 43 F
Trois semaines 58 F
Un mois 81 F

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75001 PARIS - TÉLÉPHONE 46.33.42

ABONNEMENTS
mois 5 mois 8 mois 12 mois
FRANCE - DOM. - T.O.M. - G.O.M. (sauf Algérie)
90 F 169 F 232 F 306 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS
PAR VOIE NORMALE
44 F 273 F 402 F 530 F

Éducation

La Fédération nationale des associations d'élèves en grandes écoles (FNAGE) recherche des chambres susceptibles d'être louées à des étudiants à Paris ou dans la région parisienne.

L'Institut universitaire de technologie de Saint-Denis-1 (université de Paris-XIII) organise, à partir de novembre 1975, un stage d'un an à temps plein préparant au diplôme universitaire de technologie de génie mécanique.

Examen d'entrée à l'université pour les non-bacheliers : l'université de Paris-VII organise d'octobre 1975 à juin 1976 une année de préparation à cet examen.

Éducation

men. Inscription avant le 11 juillet.
Renseignements : Service d'éducation permanente de Paris-VII, 2, place Jusseau, 75012 Paris Cedex 06, tél. : 338-26-26, poste 51-21.

Les concours d'entrée à l'École supérieure de commerce de Paris, réservé aux diplômés de l'enseignement supérieur, aura lieu le 19 septembre. Ce concours est ouvert aux titulaires d'un diplôme d'études universitaires générales, d'un diplôme universitaire de technologie, ou à un élève ayant obtenu avec succès la dernière année d'un institut d'études politiques et aux diplômés de l'Académie commerciale internationale.

inscriptions du 15 juillet au 1er septembre.
R.S.C.P., 79, avenue de la République, 75011 Paris, tél. : 355-42-22.

loterie nationale

Liste officielle des sommes à payer, tous cumuls compris aux billets entiers

Table with columns: Terminaison, Finales, Groupes, Sommes à payer, Terminaison, Finales, Groupes, Sommes à payer. It lists various lottery numbers and their corresponding prize amounts across different categories.

Liste établie par le Secrétaire Général de la Loterie Nationale

JACQUES TOUR JOAILLIERS
Les Anciennes Paroisses
11, rue de Genève, 73100 Aix-les-Bains

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75001 PARIS - TÉLÉPHONE 46.33.42

Le lac, les montagnes, le ski, même éternel, les promenades, voilà ce que vous offre la Savoie.
La S.C.I. les Bords du Lac, elle, vous offre un ensemble résidentiel au bord de l'eau, une architecture originale, une construction sérieuse.
11, rue de Genève
73100 Aix-les-Bains
Tél. (79) 22-63-90

Les Bords du Lac
11, rue de Genève
73100 Aix-les-Bains
Tél. (79) 22-63-90
Gérard Bochaton
44, Fbg. Reclus
73000 Chambéry
Tél. (79) 33-48-09

Bon à découper pour recevoir une documentation complète et gratuite. A retourner à l'une des deux adresses.
Nom
adresse
Tél.

LA VIE ÉCONOMIQUE

MONNAIES ET CHANGES

ANNONCÉE POUR LE 10 JUILLET

La rentrée du franc dans le « serpent » n'efface pas toutes les divergences entre Paris et ses partenaires

Luxembourg (Communauté européenne). — La France annonce très prochainement (avant le 10 juillet) son intention de rallier officiellement le « serpent » monétaire européen. M. Jean-Pierre Fourcade, ministre français de l'économie et des finances, s'estime en effet satisfait des réponses

que les pays du « serpent » ont apportées à ses propositions d'assouplissement des règles du statut conjoint des monnaies. La sourde lutte qui oppose la France au « club des Cinq » (Allemagne, Belgique, Danemark) n'est pas pour autant terminée. Prochain enjeu : l'association du franc suisse au « serpent ».

De notre correspondant

encore de rigueur ne prévoit aucune disposition commune à l'égard du dollar. Une telle situation est malaisée. A défaut d'obtenir la coopération des États-Unis, la France a demandé à ses partenaires de tenter de déterminer un niveau communautaire du dollar. Les « Cinq » ont répondu d'une manière pour le moins circospecte : reconnaissant l'inconvénient constitué par les fluctuations journalières du dollar, ils ne s'estiment pas en mesure de fixer un niveau européen de la monnaie américaine. Ils sont d'accord toutefois pour intensifier leurs consultations sur ce sujet.

Le franc suisse pomme de discorde

Au total, les concessions des « Cinq » aux thèses françaises sont prudentes, soigneusement assorties de conditions. M. Fourcade estime, pour sa part, qu'elles sont satisfaisantes. Les vues à long terme de la France et de la plupart des pays du « serpent » demeurent cependant largement divergentes. M. Fourcade soutient dans une certaine mesure par la Commission européenne, poursuit une démarche politique. Son objectif premier est de faire en sorte que tous les pays de la Communauté participent à un mécanisme de change qui demeure « la pièce essentielle » de la construction monétaire de la C.E.E.

Les « Cinq », en revanche, mais surtout l'Allemagne et les Pays-Bas, se soucient avant tout d'efficacité. Ils ne veulent admettre dans leur club que les pays, communautaires ou non, offrant le maximum de garanties pour la poursuite d'une coopération monétaire dont ils veulent conserver l'exemplarité. Cette divergence de vues entre la France et les « Cinq » risque de rebondir dans un proche avenir. A Luxembourg, en effet, il a été beaucoup question du franc suisse. Le ministre français a communiqué en termes très nets à ses collègues qu'il s'opposait pour l'instant à toute association de la monnaie helvétique au « serpent ». Pour lui, l'entrée du franc suisse dans le « serpent » ne doit pas compromettre un éventuel retour

au bercail de la lire et de la livre. Allemands et Néerlandais, en revanche, ont du mal à dissimuler leur empressement d'associer le franc suisse à leur entreprise. La querelle sur le franc suisse se poursuit donc avant même que la France ait ratifié l'accord de change européen. Elle pourrait resurgir le 10 juillet lorsque les « Cinq » donneront, en marge de la réunion du conseil des ministres des finances de la C.E.E., leur feu vert définitif à l'entrée officielle du franc dans le « serpent ». En attendant, le franc français continuera de demeurer de facto dans le « serpent ».

Signifions enfin que les représentants de l'Italie et de l'Irlande ont fait savoir qu'ils désiraient bénéficier du mécanisme d'emprunt communautaire. Ce mécanisme (au total 3 milliards de dollars d'intérêts compris) a été mis en place au début de cette année en vue d'assurer un recyclage ordonné des pétrodollars dans la Communauté. La demande italienne et la demande irlandaise ne sont toutefois pas officielles. Les spéculations vont bon train sur leur montant. Chiffres les plus fréquemment cités : 300 millions de dollars pour l'Italie (somme apparemment modeste) ; 300 millions de dollars pour l'Irlande. (Interim.)

Sur le marché des changes

LA CHUTE DE LA LIVRE SE POURSUIT LÉGER REPLI DE LA LIVRE

La chute de la livre se poursuit inégalement sur les marchés des changes : son taux moyen de dévaluation par rapport à décembre 1974 a battu mardi ses records avec 26,7 % sur l'économie du « mainline » de la grève des chemins de fer britanniques. Le cours du sterling est tombé à Paris au plus bas jamais enregistré : 9,82 F. et menace de glisser en dessous de 9 F. Le dollar a encore légèrement rétrogradé, le franc étant moins recherché. Quant à la lire italienne, elle n'a perdu que peu de terrain sur le résultat des élections dans la péninsule, s'inscrivant, sur la place de Paris, à 0,632 F. contre 0,640 F.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars	Deutsche marks	Francs suisses
60 heures	4 3/4	5 3/4	3 3/4
1 mois	5 1/8	6 1/8	4 1/8
3 mois	5 5/8	6 5/8	4 5/8
6 mois	6 1/2	7	5 1/2

TUNNEL ROUTIER DU FRÉJUS

L'attention des entreprises est attirée sur le fait que les détails des modalités de la préqualification seront publiés au plus tard le 21 juin 1975 au « Journal officiel des Communautés européennes ». La date limite de réception des demandes de participation est fixée au 12 juillet 1975. Tout renseignements complémentaires peut être obtenu auprès de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU TUNNEL ROUTIER DU FRÉJUS ou auprès de la SETEC TRAVAUX PUBLICS, Tour Gamma D, 88, quai de la Rapée, 93891 Paris Cedex 12 (tél. 946-19-36).

(Publicité) MAROC - TURQUIE GRÈCE - CYCLADES SAHARA. Prix sans concurrence De juin à octobre, des conditions idéales et la garantie hôtez-vous ! JET-SUN - 325-02-90 22, rue d'Assas - Paris-6^e licence en cours d'agrément

Le « Wall Street Journal » critique la politique monétaire des États-Unis

Dans un éditorial publié lundi 16 juin, le « Wall Street Journal » critique vigoureusement la politique des États-Unis, qu'il rend responsable de l'absence de coopération dans le domaine monétaire.

tants est passé depuis longtemps », conclut le « Wall Street Journal ».

« Une des raisons pour lesquelles le secrétaire américain au Trésor s'oppose à la fixation de taux de change réels dans le fait que la volonté de maintenir un tel système n'existe pas, observe le quotidien qui ajoute : « Ceci est peut-être vrai, mais il nous semble que c'est surtout aux États-Unis en général et à la Trésorerie américaine en particulier que manque ce consensus indispensable. »

« A la lumière de ce que vient de connaître l'économie mondiale au cours des dernières années, il apparaît que le moment de défendre un système de taux fixes s'effondrerait, le principal responsable serait les États-Unis. »

« Nous estimons également, écrit encore le « Wall Street Journal », que si un nouveau système de taux de change fixes s'effondrait, le principal responsable serait les États-Unis. »

LES PAYS EXPORTATEURS DE PÉTROLE ont investi environ 2 milliards de dollars (8 milliards de francs) aux États-Unis durant les quatre premiers mois de l'année, a indiqué le 16 juin, le secrétaire adjoint américain au Trésor, M. Gerald Purkey. En 1974, le total des investissements effectués outre-Atlantique par ces pays s'élevait à environ 11 milliards de dollars (44 milliards de francs) et atteindrait cette année 9 milliards de dollars (36 milliards de francs). — (A.F.P.)

ÉNERGIE

M. W. SIMON : les États-Unis doivent adopter une position ferme contre une nouvelle hausse du prix du pétrole.

« Le gouvernement américain n'a pas fait tout ce qu'il fallait pour s'opposer aux fortes augmentations de prix du pétrole », a déclaré à un groupe de journalistes le 16 juin M. William Simon, secrétaire d'Etat au Trésor.

« Au sein du gouvernement, certains pensent que nous n'avons pas adopté une attitude active en nous opposant violemment aux hausses de prix décidées par l'O.P.E.P. et, de toute évidence, le suite de ceux-ci », a poursuivi M. Simon, qui a également indiqué qu'il entendait demander avec insistance au président Ford d'adopter une position ferme contre une nouvelle hausse des prix du pétrole mondial à l'automne prochain.

M. W. Simon considère qu'une telle hausse est « totalement dépourvue de justification économique et qu'elle affecterait le taux de croissance des pays industrialisés. J'estime qu'il faudrait une baisse (du pétrole) et non une hausse ». — (A.F.P.)

Le principe d'une devise unique a été décidé par les instituteurs d'émission de Koweït, de Bahreïn, de Qatar et de l'Union des émirats arabes, a indiqué M. John Scott, directeur de la banque centrale de l'I.R.A. dans une interview publiée lundi par le quotidien d'Abou-Dhabi. La nouvelle monnaie serait fondée sur les droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international ou sur une « corbeille » de monnaies, et non sur le dollar ou la livre sterling.

A L'ÉTRANGER

En Suisse VERS UN AMÉNAGEMENT DU SECRET BANCAIRE

Le président de la Confédération helvétique, M. Pierre Graber, a condamné les abus du secret bancaire, dans la déclaration la politique étrangère du 14 juin qu'il a faite lundi 16 juin devant le conseil national (Chambre basse).

Parlant de l'image que l'on fait de la Suisse dans les pays voles de développement, M. Graber a affirmé : « Les abus du secret bancaire nous font un certain. Ils ont des implications qu'on ne saurait sous-estimer et ils alimentent de sur toute une série de mythes les campagnes d'explication mieux conçues ne parviennent à rectifier. »

Les propos de M. Graber ont été remarqués dans une certaine mesure les informations données lundi 16 juin par un correspondant à Berne du quotidien de Lausanne 24 Heures. Selon ces informations, le Conseil fédéral envisagerait actuellement un allègement du secret bancaire tandis que la Banque suisse étudierait la suppression des comptes bancaires numé-

24 Heures cite à ce propos déclaration récente du conseiller fédéral Georges-Arthur Chevrolet, chef du département fédéral des finances, devant une mission parlementaire :

« Je ne nous cache pas, M. Chevrolet, que, dans nos discussions avec les Français et Allemands, les problèmes de fiscalité et de grande tolérance a été posé, au cours de la période de négociations monétaires si nous prenons dans un délai proche, des mesures plus sévères pour faire régner une certaine honnêteté fiscale. »

C'est « une manière commode, commente le correspondant de 24 Heures, de reconnaître que peut exister le « secret bancaire ». — (A.F.P.)

5, Av. Hoche

A l'une des adresses les plus prestigieuses de Paris, 1725 m² de bureaux à louer (divisibles).



le « 5 Av. Hoche » vous propose de louer dès Juillet et à un prix très étudié ses 4 étages de bureaux (divisibles) aux prestations particulièrement soignées. (Parkings-Archives).

« 5 Av. Hoche » : une diversité de surfaces exceptionnelle

Pour tous renseignements et visites, téléphonez à Hampton & Sons sa. 225.50.35. une réalisation Westmoreland group.

PARIFERIC

EN BORDURE DU PÉRIPHÉRIQUE, 40.000 M² DE BUREAUX À LOUER (AMÉNAGEABLES SELON VOS BESOINS). L'UN DES MEILLEURS CHOIX QUE VOUS PUISSEZ FAIRE ACTUELLEMENT : UN DOSSIER MARKETING COMPLET VOUS LE CONFIRMERA. TELEPHONEZ A : JONES LANG WOOTTON : 720.21.23 SPM : 256.55.71

مكتبة الراسم

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Pourquoi la crise

II. — UN PROGRAMME D'ACTION

par JACQUES RUEFF

populations un avenir auquel... actuellement elles ont presque cessé de croître.

La crise qui entraine l'Occident vers l'abîme est le produit d'erreurs qui peuvent être corrigées. Puisent-elles l'être avant que nos structures politiques aient sombré dans des transformations irréversibles, où nos populations, pour leur plus grand malheur, perdraient leur bien-être, leur indépendance et leur liberté.

Je sais que la solution qui vient d'être exposée paraîtra naïve à de nombreux lecteurs, parce que, jusqu'à ce jour, les États-Unis n'en avaient pas eu, avec eux, de nombreux pays se refusant à l'envisager. Je sais aussi que la justification l'ira à ceux qui en ont trouvé souvent sous ma plume la présentation.

J'accepte cependant ces désagréments, considérant que la vérité, lorsqu'elle n'est pas contestable, et tant qu'elle n'est pas reconnue et admise, doit être indéfiniment répétée.

Je supplie mes amis américains, ainsi que tous les hommes d'Etat qui tiennent dans leurs mains l'avenir de l'Europe et du monde de rechercher objectivement s'il est une autre solution pratique et efficace. C'est d'ailleurs celle par laquelle le président Roosevelt a ouvert, le 30 janvier 1934, le processus de reconstitution monétaire en faisant passer le prix officiel de l'or de 20,75 dollars l'once, niveau auquel il était demeuré depuis 1834, à 35 dollars l'once.

J'ai la certitude que la solution que je recommande sera finalement mise en œuvre, car il n'est pas d'autre efficacité immédiate et certaine. Mais j'ai la certitude aussi que, si les événements présents continuent, l'excès du mal imposera, comme en 1933, après beaucoup de souffrances et de graves désastres économiques et financiers, les remèdes propres à le guérir.

C'est dans l'espoir de reconstruire les uns et d'éclairer les autres que je me fais, une fois de plus, l'interprète, atterré mais convaincu, d'une solution dont je suis, avec certitude, que dépend entièrement la prospérité, la durée et même tout l'avenir de l'Occident.

Puisse-t-elle être mise en œuvre avant qu'il soit trop tard.

FIN

(Copyright Opera Mundis, Jacques Rueff et le Monde.)

AFFAIRES 1974 a été difficile pour le Crédit agricole

L'activité du Crédit agricole a été nettement moins soutenue en 1974 qu'en 1973, en raison de la faiblesse de la collecte de l'épargne et de l'encaissement du crédit.

Le total du bilan s'est établi à 187,7 milliards de francs, au premier rang du système bancaire français devant la B.N.P. (158,7 milliards de francs), mais sa progression de 14 % a été la plus faible de ces cinq dernières années. L'excédent du compte d'exploitation est resté néanmoins légèrement supérieur à celui de 1973 avec 485 millions de francs.

C'est un résultat très honorable par rapport à ceux des autres établissements bancaires », a souligné M. Lallemand, directeur général de la Caisse nationale du Crédit agricole, qui vient de succéder à M. Jacques d'Avoyez.

En période d'inflation, a-t-il ajouté, le Crédit agricole ne réussit pas ses performances habituelles dans la collecte de l'épargne, la politique de taux bas habituellement suivie ne l'incite pas à rechercher une épargne obérée (contrairement aux autres). C'est pourquoi sa part dans la collecte

de l'épargne nationale a été la plus basse depuis 1971 avec 16 milliards de francs. Les taux de certains placements, comme les bons à cinq ans, ont été moins favorables que ceux des livrets A des caisses d'épargne, et surtout la baisse du revenu agricole a touché l'essentiel des six millions de déposants, bien que le Crédit agricole soit devenu, par ailleurs, la première banque du monde ouvrant avec 1,5 million de comptes. Du fait de l'encaissement quantitatif, les prêts accordés l'ont progressés que de 14,5 % contre 18 % pour les autres établissements qui ont pu bénéficier de conditions spéciales : mobilisation des créances, l'exportation et avances en devises. Du coup, le Crédit agricole annonce la création d'un département international.

L'agriculture n'en a pas moins continué à bénéficier d'un traitement privilégié (+ 20 %), les taux n'ayant progressés, du 1^{er} août 1972 à fin 1974 que de 3,9 % contre 6,3 % pour les autres établissements.

Interrogé enfin sur ses intentions vis-à-vis du problème posé par la situation de Lescieur, M. Lallemand a prudemment déclaré qu'il serait anormal que son établissement se désintéresse du sort de la deuxième entreprise agro-alimentaire française, notamment en raison de ses intérêts dans les aliments du bétail, en association avec la société américaine Cargill.

Aux États-Unis

I.B.M. ET COMSAT NE MONOPOLISERONT PAS LES TÉLÉCOMMUNICATIONS PAR SATELITES

Les deux compagnies américaines International Business Machines (IBM) et Communication Satellite Corp. (COMSAT) ont annoncé le 12 juin que la filiale commune pour l'exploitation des satellites de télécommunications aux États-Unis qu'elles envisagent de créer serait ouverte à d'autres sociétés.

Elles se placent ainsi en contradiction de la Commission fédérale des communications (F.C.C.). Celle-ci avait manifesté, au mois de mars, son opposition au projet initial d'I.B.M. et de COMSAT parce qu'il ne laissait pas de place dans cette filiale à d'autres firmes. La F.C.C. craignait que les deux sociétés ne dominent le domaine des télécommunications par satellite aux États-Unis et ne paralysent toute concurrence en raison du rôle de premier plan que chacune d'entre elles joue, l'une sur le marché des ordinateurs et l'autre sur celui des télécommunications internationales par satellites. COMSAT et I.B.M. proposent donc maintenant de créer une filiale dans laquelle aucune des parties ne détiendrait moins de 18 % ou plus de 49 %.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Loi du 16 juillet 1971

Formation Permanente

LE CENTRE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DE LA DISTRIBUTION DE PARIS

offre aux CADRES D'ENTREPRISES la possibilité d'actualiser et de perfectionner leurs connaissances de la commercialisation et du marketing des produits et services.

Débarque d'un diplôme. Renseignements : CSDIEP, 79, avenue de la République, 75011 PARIS - Tél. : 355-03-22

A L'ÉTRANGER

En Suisse VERS UN ARRÊT DU SECRET BANCAIRE

Dans un premier article du Monde - du 18 juin, Jacques Rueff a identifié les systèmes monétaires aberrants comme la cause de l'inflation dans tout le monde occidental, l'État qui, à son tour, a organisé la récession. Le système monétaire avait été instauré à l'origine après la première guerre mondiale, était dissout dans la catastrophe de la grande dépression. Mais la collectivité des principaux États de l'Occident a en mesure de mettre un terme au mal qui la mine.

Une action d'ensemble ne sera possible que si la totalité des gouvernements de l'Occident - y compris celui des États-Unis - convaincra que l'inconvertibilité monétaire généralisée, telle qu'elle existe depuis le début 1971, est génératrice d'inflation et, contrairement à ce qu'il faut en premier lieu reconnaître, les gouvernements approuvés à participer à l'action d'ensemble indispensable.

On ne peut douter que se saisissant de ce dossier systématiquement et consciencieusement défendu par des experts eux-mêmes sincèrement convaincus, ces gouvernements ne pourront manquer de reconnaître la validité de la politique qui est ici proposée et d'y porter une participation active, nation de son efficacité. L'objection qui sera immédiatement opposée à toute politique tendant au rétablissement de la convertibilité monétaire portera sur l'insuffisance des ressources propres à l'assumer et à la défendre.

C'est pour parer à cette insuffisance que l'on a inventé la monnaie spéculative, qui consiste à tirer de tirage spécial. Mais le caractère « déflationnaire » de la création d'un droit de tirage spécial n'est pas indiscutable. Les besoins de tirage spécial sont la conséquence de l'accumulation graduelle de nouvelles balances déflator, eurodollars ou eurosouffles, pour parer à ce danger, une convention internationale entre tous les États de l'Occident est indispensable. Elle devrait émettre une fois pour toutes la possibilité pour les banques d'émission de créer sans limite de la monnaie contre devises étrangères non convertibles. Autrement, si pareil régime était rétabli, les mécanismes de régulation monétaire tendraient à nouveau à assurer l'équilibre des balances de paiements - avec une précision et une efficacité que d'innombrables précédents permettent de garantir.

Qu'on ne dise pas que le retour à la convertibilité bloquerait les mécanismes de recyclage, indispensables notamment au règlement des charges issues de l'augmentation du prix du pétrole. Bien au contraire, pareille suppression rétablirait de larges marges de manœuvre et faciliterait les règlements s'accompliraient par des transferts réels au lieu de transferts fictifs issus du système des monnaies de réserve. Qu'on ne dise pas non plus que les États-Unis refuseraient leur consentement à une convention interdisant la création de monnaies non américaines contre dollars. Pareil consentement n'est en aucune façon nécessaire. Les États-Unis n'ont aucune responsabilité dans l'établissement du système mortel des monnaies de réserve : ils ne l'ont jamais demandé. Ce sont les pays non américains et eux seuls qui, de leur propre initiative et par une aberration qui fera l'étonnement et le scandale des générations futures, ont donné à leurs banques d'émission respectives, par modification de leur loi monétaire, la faculté d'émettre sans limite de la monnaie contre devises étrangères non convertibles.

C'est donc aux pays non américains et à eux seuls qu'il appartient de convenir, sans que le consentement des États-Unis soit nécessaire, l'abrogation du régime déflationnaire des monnaies de réserve.

Cependant, faute de croire à la possibilité de rallier les États-Unis à une politique tendant au rétablissement d'un système monétaire international efficace, les principaux États européens ont

Des ressources latentes Si la convertibilité est nécessaire et si elle ne peut être vainement fondée sur l'utilisation des droits de tirage spéciaux, elle peut être que sur l'or et sur des devises effectivement convertibles en or. Ceci étant, il n'est pas vrai que les ressources nécessaires au rétablissement d'une convertibilité viable fassent défaut. Elles existent, mais elles sont dissimulées dans la sous-évaluation générale des avoirs métalliques de l'Occident, décomptés arbitrairement sur la base de 43,23 dollars l'once, alors que le prix du marché le 27 mai d'aujourd'hui 172 dollars soit quatre fois plus. Seules les réserves d'or de la France sont évaluées dans le bilan de l'Institut d'émission à une valeur plus proche de leur valeur réelle car, depuis le 9 janvier 1975, elles sont décomptées au prix de 34 dollars l'once. Au cours de 43,23 dollars l'once.

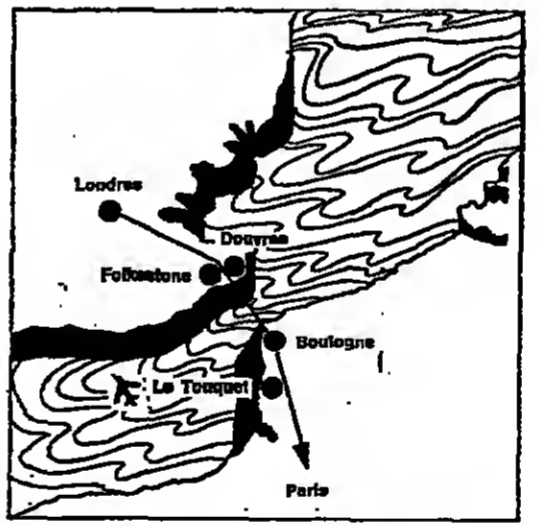
DES CRÉATIONS GRAPHIQUES QUI FONT VENDRE Pour rendre plus efficace la présentation de vos annonces, imprimés, catalogues, conditions générales, etc... assurez-vous la confiance absolue d'un spécialiste graphique publicitaire. E. DELAC ST. R. STE-ANNE 75002 PARIS - 743-66-68 MULTIPLES RÉFÉRENCES

secrétariat opérationnel

stages organisés par Michèle Roche (formation continue - Loi du 11 Juin 1977)

une garantie une expérience des références de premier plan

ADC PARIS 47, rue de Valenciennes, 75011 Paris



THE STRAIGHT LINE

La ligne droite... ou presque. Le plus court chemin pour se rendre en Grande-Bretagne, avec ou sans voiture, passe par Boulogne et le Touquet. Vous économiserez du temps et des kilomètres, c'est-à-dire de la fatigue et de l'argent.

- Trois moyens sont à votre disposition: - à Boulogne: le Car Ferry. - à Boulogne: l'Hovercraft, ligne directe Paris-Londres. - au Touquet: l'avion, service mixte "La Flèche d'Argent" à Paris-Nord.

Plus vite... Moins cher.

boulogne SUR MER

Chambre de Commerce: tél. 31.60.09

LES MARCHÉS FINANCIERS

INDICATEUR de la C.S.

PARIS 16 JUIN

Marché plus résilient

Malgré la persistance d'un faible vent de déconfort, le marché a montré un peu plus de résilience... Les banques sont restées assez de (Eurofrance, Cofinor, F.U.C.B., C.F.B., Crédit foncier...)

LONDRES

Nouveau repli. La chute du sterling déprime le marché. Mardi, à l'ouverture, les valeurs industrielles ont subi leur repli...

Table with columns: VALEURS, Clôture, Cours, Dernière cote. Lists various stocks like Shell, BP, etc.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 = 31 déc. 1974) Valeurs françaises = 125,12. Valeurs étrangères = 122,4. Cote des Agences de Change (Base 100 = 29 déc. 1974) Dofac général = 72,2. T.L.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

C.G.E. - Le montant des commandes en carnet est passé à 14,5 millions de francs le 15 janvier... L'abandon de Leroy Somer... Pénicilline de D.S.N. Mannes...

NEW YORK

Reprise technique. Le mouvement de reprise qui s'était amorcé en fin de semaine s'est développé lundi à Wall Street...

Table with columns: VALEURS, Cours, Dernière cote. Lists various stocks like IBM, GE, etc.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

Table with columns: VALEURS, Cours, Dernière cote. Lists various dollar-denominated assets.

Main financial table with multiple columns: VALEURS, Cours, Dernière cote. Includes sections for Valeurs, Cote des Agences de Change, and Cote des Billes.

BOURSE DE PARIS - 16 JUIN - COMPTANT

Table with columns: VALEURS, Cours, Dernière cote. Lists various stocks traded on the Paris stock exchange.

MARCHÉ A TERME

Table with columns: VALEURS, Cours, Dernière cote. Lists various forward market contracts.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: VALEURS, Cours, Dernière cote. Lists various gold market transactions.

COTE DES CHANGES

Table with columns: VALEURS, Cours, Dernière cote. Lists various exchange rates.

COTE DES BILLES

Table with columns: VALEURS, Cours, Dernière cote. Lists various bill market transactions.

